

Un pamphlétaire en picard sous Louis-Philippe : Henri Carion,
auteur de L'Z'Épistoles Kaimberlottes
Jacques Landrecies

Citer ce document / Cite this document :

Landrecies Jacques. Un pamphlétaire en picard sous Louis-Philippe : Henri Carion, auteur de L'Z'Épistoles Kaimberlottes. In: Bibliothèque de l'école des chartes. 2001, tome 159, livraison 1. pp. 93-127;

doi : 10.3406/bec.2001.463056

http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2001_num_159_1_463056

Document généré le 24/05/2016

Résumé

Sous Louis-Philippe, un journaliste légitimiste de Cambrai, Henri Carion, imagina d'utiliser le picard dans son combat politique, en publiant les lettres d'un paysan qui dénonçait son cousin Flippe, vieil avare à moitié fou. Les procès maladroitement intentés au journal *L'Émancipateur* ne firent qu'accroître sa notoriété. Il en sortit un recueil intitulé *L'z'Épistoles Kaimberlottes de Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau*. Henri Carion écrit un excellent picard et c'est un polémiste féroce qui exploite la culture populaire pour transmettre son propos de façon burlesque et pédagogique. Son œuvre représente un tour de force argumentatif, basé sur un usage intensif de la polyphonie énonciative et des procédés carnavalesques. Elle apporte de nombreuses informations sur la vitalité et la dignité du picard. Elle a engendré une postérité directe nombreuse, mais mal explorée jusqu'ici. Cette création éclatée inaugure la littérature picarde autonome née du romantisme, ce qu'explique entre autres la conjonction entre un individu original et un nouveau media : le feuilleton.

Zusammenfassung

Unter der Herrschaft von Louis-Philippe entwickelte der bourbonistische Journalist Henri Carion in Cambrai das Pikardische als Instrument seines politischen Kampfes und veröffentlichte die Briefe eines Bauern, in denen dieser seinen Cousin Flippe bloßstellte, einen alten, halbverrückten Geizkragen. Die in der Zeitung *L'Émancipateur* veröffentlichten Texte führten zu einigen ungeschickten Anklagen vor Gericht, die aber letztlich nur ihren Bekanntheitsgrad erhöhten. Schließlich wurden sie in einer eigenen Sammlung veröffentlicht, den *L'z'Épistoles Kaimberlottes de Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau*. Henri Carion schreibt ein glänzendes Pikardisch und ist ein Polemiker mit Biss, der die Volkskultur nutzt, um seine Zwecke auf burleske Weise und mit pädagogischer Absicht zu verfolgen. Sein Werk ist ein argumentatives Meisterstück, in dem unterschiedliche pragmatische Techniken bis hin zum Narrenspiel Einsatz finden. Es birgt zahlreiche Informationen über die Vitalität und das Prestige des Pikardischen und hat eine umfassende unmittelbare Folgetradition hervorgerufen, die bis heute kaum erforscht wurde. Mit diesem Traditionsstrang entsteht die pikardische Dialektliteratur zur Zeit des Romantismus ; dabei kristallisierte sich die Verbindung zwischen einem eigenständigen Denker und den Ausdrucks- formen der neuen Medien in der Gattung des Feuilletons.

Abstract

In the reign of Louis-Philippe, a legitimist journalist from Cambrai, Henri Carion, first thought of using the dialect of Picardy as a political weapon, by publishing the letters of a peasant against his cousin Flippe, a half-mad old miser. When his paper, *L'Emancipateur*, was clumsily sued, he only became the more famous. Ultimately, he collected the letters under the title, *L'z'Epistoles kaimberlottes de Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau*. Henri Carion wrote in perfect dialect and proved a fierce polemist, drawing on popular culture to convey his ideas in a manner both burlesque and pedagogical. His work is an argumentative tour de force, based on the intensive use of enunciative polyphony and of carnival-like means. It sheds vivid light on the vitality and dignity of the dialect of Picardy. Its progeny was numerous, yet remains unexplored. This haphazard creation initiated an autonomous literary trend in Picardy, born from the Romantic movement through the conjunction of an imaginative individual with a new medium, i.e. the newspaper serial.

UN PAMPHLÉTAIRE EN PICARD SOUS LOUIS-PHILIPPE

HENRI CARION, AUTEUR DE
L'Z'ÉPISTOLES KAIMBERLOTTES

par
JACQUES LANDRECIES

La littérature picarde des xvii^e et xviii^e siècles (parfois improprement présentée comme écrite en « moyen picard ») ¹ est, on le sait, une production essentiellement vouée au rire. Elle n'en est pas toujours frivole pour autant et, par-delà le gros comique, elle s'est régulièrement plu à fustiger les mœurs des contemporains et même parfois à descendre dans l'arène politique. L'exemple le plus célèbre est celui des mazarinades, mais il s'est publié aussi des débats sous les Lumières comme, de façon plus risquée, de franches attaques contre les autorités sous la Révolution ². Avec les régimes plus vétilleux du début du xix^e siècle, cette tradition s'est interrompue pour reprendre de plus belle sous Louis-Philippe.

Le rénovateur de cette pratique fut le cambrésien Henri Carion ³, qui publia aux alentours de 1840 une quarantaine de lettres dans un journal local légitimiste avant de les réunir en recueil sous le titre *L'z'Épistoles kaimberlottes d'Jérôme Plumecoq dit ch'Fissiau* ⁴ [Les lettres cambrésiennes de Jérôme Plumecoq dit le Putois]. Cette publication fit sensation à son époque, mais ne valut qu'une gloire éphémère à son auteur qui prolongea partiellement son entreprise dans quelques *Arménas* [almanachs] locaux de sa confection. Cette aventure romantique avait sombré dans l'oubli jusqu'aux quelques pages d'une

1. Louis-Fernand Flutre, *Le moyen picard*, Amiens, 1970 (*Collection de la Société de linguistique picarde*, 13), et *Du moyen picard au picard moderne*, Amiens, 1977 (*Collection de la Société de linguistique picarde*, 15).

2. Voir la bibliographie de René Debrie, dans *La forêt invisible au nord de la littérature française*, sous la dir. de Jacques Darras, Amiens, 1985, p. 199-201.

3. Le nom est à prononcer avec une diérèse.

4. Ce mot ne désigne en aucun cas le furet ou la belette (*La forêt invisible...*, p. 269) mais, sans conteste, le putois : Fernand Carton et Maurice Lebègue, *Atlas linguistique picard* [désormais : *A.L.pic.*], Paris, 1989, carte 596, « (un) putois ».

étude superficielle publiée par l'universitaire lillois Charles Guerlin de Guer dans les années 1940⁵. Plus près de nous, la première anthologie picarde posa les prémisses d'une nouvelle réhabilitation, mais de façon malheureusement mal informée⁶. Un bref travail monographique se justifie donc amplement dès la première lecture, par l'intérêt historique, sociologique et linguistique du document comme par les magistrales qualités de plume de l'auteur. Par ailleurs, on ne saurait trop insister sur la complexité des problèmes que soulève une œuvre tout en amont de la production picarde autonome.

I. LE CONTEXTE.

1. *Cambrai et le Cambrésis*. — Le Cambrai de l'époque des *Z'Épistoles kaimberlottes* est celui qu'ont connu des générations d'enfants de « Martin et Martine », le couple de jacquemarts emblématiques de la cité : une ville d'importance moyenne (16 000 habitants), dotée d'un beau patrimoine monumental religieux qui rappelle sa gloire passée, conservatrice, bien plantée dans un plat pays agricole qui assure l'essentiel de ses activités économiques avec quelques manufactures textiles renommées⁷. La vie politique y est somme toute paisible, à l'encontre de ce que laissent entendre les envolées incendiaires de l'auteur : l'opposition légitimiste occupe des positions solides, mais sans jamais se montrer dangereuse pour le pouvoir, car elle n'est le fait que de quelques groupes sociaux très limités.

L'activité intellectuelle y est des plus honorables. Les traditions d'imprimerie, d'édition et de librairie remontent à la Renaissance et tout au long du XVIII^e siècle se multiplient les autorisations pour imprimer ou vendre des livres⁸. De véritables dynasties s'instaurent ainsi, d'où vont émerger deux noms. D'abord celui des Berthoud, venus de Suisse⁹. Le plus connu d'entre eux est Samuel V (Henry dit « Sam »), contemporain de Carion. Poète, journaliste, romancier, historien régionaliste, dramaturge, critique d'art, vulgarisateur scientifique, ami de Balzac, Dumas, Hugo et bien d'autres, édile efficace,

5. C. Guerlin de Guer, *Les écrivains patoisants du nord de la France*, IV, *Les écrivains patoisants de la région de Cambrai*, dans *Revue du Nord*, t. 38, 1946, p. 51-56.

6. Voir *La forêt invisible...*, p. 269-274 ; cette présentation est le fait de Pierre Ivart, qui signe la partie du volume consacrée à l'ensemble des XIX^e et XX^e siècles (« La littérature picarde moderne et contemporaine », p. 233-442).

7. Les informations d'ordre synthétique ont été puisées, pour cette partie historique, dans Madeleine Camier, *Cambrai sous la Monarchie de Juillet*, D.E.S. de l'université Lille III, 1956 ; Louis Trénard, *Aux origines de la déchristianisation : le diocèse de Cambrai de 1830 à 1848*, dans *Revue du Nord*, t. 57, 1965, p. 399-459 ; *Histoire de Cambrai*, sous la dir. de L. Trénard, Lille, 1982, p. 147-222 (*Histoires des villes du Nord-Pas-de-Calais*, 2).

8. « Imprimeurs et libraires », Médiathèque municipale de Cambrai, Bibliothèque historique [désormais : B.H.C.], fonds Delloye, liasse 101.

9. Pierre Briffaut, *Une famille d'imprimeurs cambrésiens : les Samuel Berthoud*, dans *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. 94, 1974, p. 357-421.

philanthrope, président de la Société d'émulation de Cambrai, cet homme de lettres a partagé sa vie entre Paris où on le réclamait et Cambrai qu'il chérissait¹⁰. Il a selon toute vraisemblance joué un rôle, mais très indirect, dans l'entreprise de Carion. Autre grand nom de ce milieu de l'impression, celui des Hurez, qui s'illustrèrent surtout dans une autre spécialité cambrésienne, une imagerie populaire « de très grande qualité »¹¹. La ville possède par ailleurs sa société savante, la Société d'émulation créée en 1804, son Académie de dessin et sa Société des amis des arts, qui organise des salons. Par ses activités professionnelles comme par ses écrits, la famille Carion se trouve au croisement de toutes ces activités culturelles. Seule exception notable, son désintéret pour l'imagerie populaire : du fonds Hurez qu'ils ont racheté, les Carion n'exploiteront que « quelques vignettes à caractère religieux »¹².

2. *L'auteur*. — À s'en tenir à l'anthologie signalée en introduction, Jérôme Pleumecoq ferait en quelque sorte figure de météorite des lettres picardes. Et de fait, bien qu'il appartienne à une lignée de notables locaux et que les rayons de la Bibliothèque historique de la médiathèque municipale de Cambrai contiennent maints exemplaires de ses publications, il n'existe, de façon un peu surprenante, aucun travail d'érudition achevé sur le personnage non plus que sur sa famille proche¹³. L'essai de présentation biographique qui va suivre provient donc du recoupement de diverses sources imprimées avec de précieux papiers de famille, obligeamment offerts à notre consultation par un descendant d'Henri Carion¹⁴.

Cette famille est de bonne bourgeoisie, sinon opulente : le père, Henri (ou Henry) Carion, marchand de draps sur la Grand-Place, commissaire de police sous la Restauration, révoqué par le régime suivant¹⁵, avait épousé Séraphine Richebé, issue d'une dynastie lilloise bien connue. Ils eurent trois fils, Henri, Louis et Auguste, nés respectivement en 1812, 1814 et 1816. Après leurs études au collège local, les trois frères montent à Paris, où ils fréquentèrent notamment Louis Veuillot. Peu après leur retour à Cambrai, ils fondent *L'Émancipateur*,

10. Voir *Nouvelle biographie générale*, sous la dir. de M. le docteur Hoefern, Paris, 1855, p. 726 ; *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, 1867 [repr. Genève, 1962], t. II/1, p. 618 ; Henri Roussel, *Hommes et pays du Nord*, Paris, 1994, p. 230-231.

11. Jean Adhémar, « Avant-propos », dans René Faille, *L'imagerie populaire cambrésienne*, Paris, 1964 (*Bulletin du vieux papier*, fasc. 210, octobre 1964), p. 3.

12. R. Faille, *L'imagerie populaire...*, p. 23.

13. À l'exception toutefois de la généalogie descendante et des quelques notes du chanoine Dartus consacrées à la famille Carion, obligeamment communiquées par M. Jean Doffe. C. Guerlin de Guer, *op. cit.*, avait déjà souligné les difficultés à rassembler des éléments biographiques : les archives cambrésiennes ont gravement souffert des dommages des guerres, et notamment de la première occupation allemande.

14. M. Pierre Legeay, agent général d'assurances retraité à Neuville-Saint-Rémy, a bien voulu me soumettre ses papiers de famille avec la plus parfaite urbanité ; qu'il en soit ici très chaleureusement remercié.

15. Adolphe Lécluselle, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis de 1789 à nos jours suivie des tablettes cambrésiennes*, Cambrai, 1874, t. II, p. 61.

en 1834. En 1839, dans le contexte des lois Guizot, Auguste, devenu prêtre, organise en Belgique un « établissement d'éducation » où il est rejoint par Louis. Les deux frères rentrent en 1852 et entament dès lors une existence sans surprise : Louis reprend l'imprimerie familiale, ouvre une librairie à l'enseigne de Notre-Dame-de-Grâce, et mène une vie de notable chrétien ; Auguste se consacre aux questions d'enseignement et devient aumônier des Dames du Saint-Sacrement à Paris.

La destinée de leur aîné est loin d'être aussi paisible. Pendant l'absence de ses frères, il a veillé aux destinées du journal (en 1839 il en est donné comme « rédacteur-gérant »). Il s'est marié en 1842 à une jeune femme d'origine milanaise, Marie Orbecchi de Pietery, visiblement sans fortune. Breveté imprimeur en 1848, il abandonne *L'Émancipateur*¹⁶ à son cadet en 1852, pour repartir dans la capitale et y fonder « L'Imprimerie de la province à Paris » (20, rue Richer) en liaison avec le mouvement légitimiste du « Droit national »¹⁷. En 1855, son existence bifurque lorsqu'il accepte de reprendre en main la Société du crédit des paroisses qui s'était assigné pour tâche de « proposer aux pauvres églises des campagnes les ornements d'église à prix réduit et avec de longs termes de paiement »¹⁸. Pour ranimer cette société déjà bien mal en point, il se lance dans diverses entreprises hasardeuses¹⁹. En 1861, il imagine de créer un monastère en Esclavonie et acquiert sans discernement un immense domaine dont il simule peu de temps après la revente à son beau-frère, Caron. En 1862 il achète un autre domaine considérable à Bistra, en Croatie. Cette acquisition

16. *L'Émancipateur du Cambrésis, de l'Artois et de la Flandre, feuille politique, agricole, commerciale et littéraire.*

17. En témoigne par exemple le document intitulé *Correspondance particulière de la province à Paris, dirigée par M. Henri Carion*, Paris, s.d., 3 p., dans lequel l'imprimeur s'adresse à tous les journaux royalistes de France pour leur proposer un système d'abonnement pour leurs annonces.

18. Toutes les données qui suivent sont extraites de la littérature économique et juridique suscitée par cette affaire de la faillite de la Société du crédit des paroisses, citée ici dans l'ordre chronologique : Henri Carion, *Compte-rendu d'un voyage à Czernek (Esclavonie)*, Paris, 1862, 9 p. ; *Circulaire adressée par Monsieur Henri Carion aux actionnaires de la Mine de Bistra au sujet de nouvelles mines de plomb argentifère, dites de Saint-Jacob*, Paris, 1864, 4 p. ; *Aux créanciers de la Société du crédit des paroisses et de la Société des Mines de Bistra* [signé « Henri Carion », adressé « de la prison d'Agram, Croatie »], Cambrai, 1868, 7 p. ; *Note pour M. Henri Carion, à Agram, Croatie, tant comme gérant de la Société du crédit des paroisses qu'en son nom personnel, appelant, contre M. Beaufour, syndic*, Cour impériale de Paris, 5^e chambre, 1869, 12 p. ; *M. Beaufour, syndic de la faillite Carion, contre M. Henri Toussaint*, Paris, Tribunal civil, 3^e chambre, 1869, 7 p. ; *Dernière note de M. Carion, appelant, contre son syndic, intimé*, Paris, [imprimerie Henri Carion], 1869, 26 p. ; *Faillite de la société en commandite par actions dite la Société du crédit des paroisses, sous la raison de H. Carion et C^{ie}, délibération pour le concordat, fixée au 28 janvier 1870..., rapport*, Paris, [imprimerie Henri Carion], 1870, 23 p. (ce document est particulièrement intéressant car il fournit les « antécédents du failli », p. 22) ; *Réponse au rapport de Monsieur le Comte d'Hendecourt, administrateur provisoire de la Société des Mines de Saint-Jacob...* [signé « Henri Carion »], Paris, 1870 ; compte rendu dans *Bulletin de la Cour d'appel de Paris*, t. 9, 1872, p. 258-260 et 264-269.

19. Notamment le commerce de vins, la fonderie de cloches et la banque avec les milieux ecclésiastiques.

litigieuse est si mal gérée qu'il lui faut lever de l'argent pour nourrir les chevaux... En 1864, il y joint les mines de Bistra puis celles de Saint-Jacob, déjà exploitées plusieurs fois en vain auparavant, dans l'espoir d'en extraire de l'argent et du charbon ; pour ce faire, il procède à des installations fort onéreuses. Pour toutes ces opérations, Henri Carion obtient des départements du Nord et de l'Aisne des fonds énormes. Mais il s'épuise à faire la navette entre Paris, où il dirige toujours l'ensemble de la société, et l'Autriche, où il s'avère bien incapable de faire fructifier les domaines. Grossièrement grugé par un escroc, attaqué et diffamé par son ingénieur, Toussaint²⁰, il se retrouve incarcéré à deux reprises en Croatie. À son retour en France, son inculpation initiale pour « banqueroute frauduleuse simple et escroquerie » est ramenée à une « banqueroute simple ». La faillite de la Société de crédit des paroisses est prononcée en 1870 et, malgré tous les combats d'arrière-garde de Carion et ses protestations pathétiques, elle est confirmée en 1872. On perd ensuite sa trace précise ; la seule chose certaine est qu'il mourut à Bistra en 1891 ou 1892. En 1976, sa tombe y était encore visible et la population se souvenait bien de sa fille Marie-Donnée, qui était restée sur place²¹.

Ces quelques données sont bien disparates et ne sont pas à l'abri d'éventuelles confusions avec les activités de Louis, également libraire-imprimeur, ou du père d'Henri, lui-même prénommé Henri. Cela dit, en croisant toutes les données disponibles (documentaires, iconographiques, bibliographiques), on peut esquisser un premier portrait de l'écrivain. On voit d'abord apparaître en toile de fond une famille, soudée et active, animée des mêmes valeurs. Ce groupe s'enracine dans une série de milieux précis : celui des lettres, celui du monde clérical, celui de ces petites entreprises bien particulières que sont les imprimeries et les journaux. Tous, du côté masculin du moins, ont eu une activité d'écriture, initiée par le père dès 1806²².

Auguste a laissé une production abondante, essentiellement en matière de littérature religieuse édifiante²³, mais il a fait aussi œuvre de didacti-

20. Tous les documents juridiques sont classés en « affaires calomnieuses ».

21. Papiers de famille (communication P. Legeay).

22. Henri Carion [père], *Étrennes camberlottes pour l'année 1806*, Cambrai, [1806], 21 p.

23. L'essentiel de cette production religieuse s'est concentrée sur la personne de Jean-Baptiste de la Salle et l'activité des Frères des écoles chrétiennes : Jean-Baptiste Blain, *Esprit et vertus du vénérable Jean-Baptiste de la Salle, par le chanoine Blain, ouvrage publié à Rouen en 1733, nouvelle édition... avec une introduction par M. l'abbé Auguste Carion*, Paris, Poussielgue frères, 1882. 768 p. ; Jean-Baptiste de la Salle, *Les devoirs d'un chrétien envers Dieu et les moyens de bien pouvoir s'en acquitter, nouvelle édition* [publiée par A. Carion], Paris, D. Dumoulin, 1891. 353 p. ; *Vie intime d'un frère des écoles chrétiennes, notice biographique sur le frère Bérain, mort à Paris le 11 novembre 1872, par Auguste Carion...*, Paris, Poussielgue frères, 1875. 171 p. ; Bertrand de La Tour, *Vie du Frère Irénée des Écoles chrétiennes, un des premiers compagnons du bienheureux de La Salle*, Paris, 1892. 3^e éd. [Auguste Carion auteur et éditeur] ; Jean-Baptiste Blain, *Vie du Frère Barthélemy, premier supérieur général de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, d'après la notice publiée à la suite de la « Vie de M. de la Salle » par M. Blain...* [préface et notes de l'abbé Carion], Paris, Procure Générale, 1933. 293 p. À quoi il faut ajouter, de manière plus éparse, *La dévotion des gens du monde révélée par le Divin Sauveur... considérations pieuses pour chaque jour*

cient²⁴. Cette même préoccupation éducative se retrouve chez Louis²⁵. La bibliographie de l'aîné n'a pas la cohérence de celle de ses cadets : on y voit, à côté de productions populaires comme les almanachs, des œuvres de combat en faveur des Bourbons, des textes mystiques, des travaux historiques et folkloriques sur le Cambrésis, des critiques d'art, sans omettre des relations d'expériences spiritistes²⁶... Ce fourre-tout romantique correspond bien au caractère désordonné des entreprises professionnelles d'un homme qui fut imprimeur, journaliste, éditeur, « homme de lettres » (c'est la mention de l'acte de mariage), homme politique, spéculateur, pionnier, industriel, banquier... L'échec est latent au plan politique (ses propositions à la candidature pour les élections législatives ne trouvent jamais d'écho) et catastrophique au plan des affaires. Dès le départ, et en dépit de sa position d'aîné, son statut au sein du groupe manque de solidité. Alors que tous les témoignages s'accordent à chanter les louanges de Louis et d'Auguste, Henri ne récolte qu'une considération plus mesurée, suscite l'esquive, et ce bien avant ses démêlés financiers. Lorsque Samuel Berthoud rend compte en 1837, dans son propre journal, des *Sept*

du mois de juin, par M. l'abbé Auguste Carion, Paris, M. de Lossy, 1860, 248 p. ; une traduction : Marie de Jésus (abbesse d'Agreda), *Vie du glorieux patriarche saint Joseph, époux de Marie, extraite des révélations de la vénérable Marie de Jésus... et traduite du texte original espagnol par M. Auguste Carion*, Arras, 1864 ; un article : *Est-il dit dans le « Livre de la sagesse » que Dieu a fait les nations guérissables ? doute exposé dans la Revue catholique de Louvain (janvier 1883)*, Paris, A. Roger et F. Chernovicz, 1889, 14 p. ; et enfin Joséphine-Marie-Anne de Gaulle (née Maillot), *Fastes et légendes du Saint-Sacrement depuis son institution jusqu'à nos jours, par J.-M. de Gaulle, précédés d'un exposé du dogme de l'Eucharistie par M. Auguste Carion*, Cambrai, 1868, 468 p.

24. Il est l'auteur de trois manuels : *Enseignement méthodique de la versification française, avec des sujets d'exercices gradués*, 4^e éd., Paris, 1858, 119 p. ; *Enseignement méthodique de la logique, ou de l'art de penser appliqué à la littérature et à la conduite de la vie*, 3^e éd., Paris, 1859, 160 p. ; *L'école primaire, éducation et instruction élémentaire à l'école et à la famille*, Paris, 1874 [édité par l'auteur], non pag. ; enfin *La vérité sur l'Ancien Régime et la Révolution*, Lyon, 1888 (*Bibliothèque encyclopédique pour tous*, 1^{re} sér., *Histoire*, 1), 223 p.

25. Témoignent d'abord de ces préoccupations deux brefs articles : *Rapport sur le concours d'ethnographie de la Société d'émulation de Cambrai en 1860 par M.L.C.*, dans *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. 27, 1860, 1^{re} partie, p. 163-170, et *Philosophie morale... sur les mémoires traitant de cette question : moyens de diriger vers l'honnête, l'utile et le beau, la littérature populaire en général et surtout les publications illustrées*, *ibid.*, t. 28, 1864, p. 81-84. À quoi il faut ajouter les *Récréations dramatiques des pensionnats et des familles (pour les jeunes gens)* et les *Récréations dramatiques des pensionnats et des familles (pour les jeunes personnes)* qu'il rédigeait, éditait et imprimait (cinq livraisons parues en 1858), ainsi qu'un *Traité d'opérations commerciales et de tenues des livres à l'usage des maisons d'éducation* [sans autre précision connue]. Louis Carion est aussi l'auteur d'une traduction de *La case de l'oncle Tom*, et encore l'auteur plus personnel d'une somme romanesque, semblablement imprimée et éditée à Cambrai par ses soins, *Les mémoires d'un domestique*, 1855-1858, 3 vol., 231-300-248 p., et *Les mémoires d'un domestique*, 4^e partie, mis en ordre et publiés par M. Louis Carion, 1858, 249 p. Le domestique en question est parfaitement heureux dans sa condition subalterne, à condition d'exprime qu'on ne lui fasse pas porter la livrée, ce qu'il obtient aisément chez un aristocrate progressiste : ainsi commence le volume premier...

26. Pour des raisons de commodité de lecture, la bibliographie sera fournie au fil du texte.

*merveilles du Cambrésis...*²⁷, il le fait de manière extrêmement réticente, en des compliments soigneusement balancés²⁸. Il est de toute façon indéniable que, comme l'a fait remarquer C. Guerlin de Guer, ses écrits en français sont toujours d'une parfaite médiocrité²⁹. Signalons aussi que l'exemplaire de la *Lettre sur l'évocation des esprits* conservé à la Bibliothèque historique de Cambrai comporte l'annotation manuscrite suivante sur la page de garde : « Chacun dit en lisant ce livre détestable/ Qu'il est l'œuvre d'un fou, d'un impie ou du diable ».

Au total, on a l'impression d'avoir affaire à un être à la fois rêveur et entreprenant, inspiré et bouillonnant, ce que semble confirmer une photographie de famille où il apparaît, le regard lointain et inspiré, pointant théâtralement une reproduction de Notre-Dame-de-Grâce. Sa conduite en affaires est déconcertante : il pratique la cavalerie avec entrain, prend toutes sortes de libertés avec les lois et l'argent qui lui est confié, mais visiblement sans chercher à s'enrichir. Il conserve d'ailleurs des partisans jusqu'au dernier moment, outre la dévotion de sa femme. Un dernier témoignage, enfin, vaut d'être cité, puisé à la littérature engendrée par les procès intentés à *L'Émancipateur*³⁰. L'une des affaires les plus embrouillées est celle qui concerne le sieur Lefranc, « professeur » à Cambrai. Lors de l'un des épisodes initiaux, Lefranc décrit Carion faisant irruption à son domicile, avec témoins, pour le provoquer en duel³¹. À lire la version de l'offensé, on ne peut qu'être frappé par la description, pourtant point haineuse, qu'il fournit de son agresseur : « M. Henri Carion, dont l'air et la mobilité annonçaient peu de calme..., un ton fort animé..., une conduite si étrange... ».

On comprend micux alors l'espèce de gêne permanente qui accompagne le nom d'Henri Carion : non content d'être un original de province, il se range visiblement dans les bataillons des exaltés de l'époque romantique. Si cela n'éclaircit en rien le choix surprenant du picard pour ses combats, cela explique au moins la vigueur de sa plume.

3. *Le journal*. — Nous sommes bien renseignés sur les débuts en journalisme des frères Carion³². La famille, on l'a vu, appartient originellement au

27. [Les] *Sept merveilles du Cambrésis. ou Légendes et traditions populaires sur les monuments et les faits les plus remarquables*, par M. Henri Carion, Cambrai, 1836, 247 p. Cet ouvrage était en germe dans le premier écrit publié par l'auteur dès 1833 (alors âgé de vingt et un ans) : *Une des sept merveilles du Cambrésis sous l'épiscopat de Guy de Collemède, 1296-1305. par M. H. C.*, dans *Mémoires de la Société d'émulation du Cambrésis*, t. 14, 1833, p. 59-83.

28. *La revue cambrésienne*. 1837, p. 369-376. Le texte n'est pas signé, mais il s'agit selon toute vraisemblance de Berthoud. Le compte rendu comprend en fait une longue insertion de l'ouvrage à titre d'exemple.

29. C. Guerlin de Guer, *Les écrivains patoisants...*, p. 52.

30. « Procès contre *L'Émancipateur* », B.H.C., Fonds Delloye, liasse 97.

31. « À Monsieur Henri Carion, rédacteur de *L'Émancipateur*. Cambrai, le 19 mai 1835... », *ibid.*

32. Grâce à deux témoignages directs, les souvenirs du chevalier Lévêque de la Bassemouturie, reproduits *in extenso* dans Georges Lepreux, *Nos journaux, histoire et bibliographie de la presse*

négoce et il s'agit donc d'une reconversion économique, peut-être sous l'influence de la passion pour la politique et les lettres, stimulée par la révocation du père. Le journal est fondé le 30 avril 1834. L'idée en était venue simultanément aux frères Carion (Henri et Auguste) et à un étudiant en philosophie lillois, Auguste Scalbert, le futur banquier. Ils joignent donc leurs jeunes enthousiasmes et fondent, avec l'aide de carlistes d'autres communes, un journal légitimiste à vocation départementale, *L'Émancipateur, journal de la Flandre, de l'Artois et du Cambrésis, journal politique, agricole, commercial et littéraire*. Bien vite, cependant, l'organe passe sous la coupe du clan Carion, avec Louis pour gérant et Henri comme rédacteur. Il est vrai que c'est à Cambrai, rue Saint-Jean, que le périodique est intégralement conçu et réalisé, avec les moyens du bord et la mise à contribution manuelle de toute la famille ! Mais les positions religieuses du journal frôlent l'extrémisme et le mettent en porte-à-faux avec l'attitude loyaliste des autorités épiscopales : coupé de sa base la plus dynamique, celle du clergé local, réduit à une poignée d'aristocrates frileux, surveillé étroitement par les autorités, le mouvement légitimiste ne peut que s'effriter³³. Le journal connaît un destin parallèle et voit son audience décroître. En 1846, cédant à l'esprit du jour, il prend pour sous-titre *Journal réformiste du nord de la France*. Il semble qu'il bénéficie d'un regain de vigueur à la faveur des changements de régime du milieu du siècle. De toute façon il sort de notre champ de recherches avec la disparition des *Épistoles de Jérôme Pleumecoq* après 1852, mais on notera que la création des frères Carion a perduré jusqu'en 1914, en tempérant, il est vrai, l'ardeur des prises de position politiques des origines.

4. *Les procès*. — La question des procès est complexe, car il en existe plusieurs séries à des niveaux distincts. Le pouvoir en effet attaque tour à tour le journal (en la personne de son directeur) pour les *Épistoles* qui y paraissent ou pour toute autre affaire, et leur auteur présumé, Henri Carion. Ces péripéties appartiennent donc à l'histoire externe de l'œuvre. Mais de manière concomitante ces procès sont présentés, commentés, exploités par le journaliste, pour qui elles sont pain bénit en dépit des risques encourus. Ainsi, selon une dynamique classique, la répression nourrit-elle l'œuvre.

La façon dont le processus s'est enclenché apparaît clairement à relire la « table analytique » finale du recueil de lettres réuni en 1839 :

.....
périodique dans le département du Nord (Flandres-Hainaut-Cambrésis), 1746-1889. Douai, 1896, p. 196, et ceux de l'abbé Auguste Carion publiés dans Abbé Dransart, *Ernest Delloye, notes biographiques*, s.l., 1899, p. 116.

33. Il est donc faux de présenter *L'Émancipateur* comme « l'organe de l'évêché », comme le fait curieusement L. Trénard dans *Aux origines de la déchristianisation...*, p. 419. Bien au contraire le conflit sera ouvert, exposé sur la place publique à coups de libelles : voir en particulier *Histoire de la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Cambrai sur la soumission due aux puissances établies, par M. Henri Carion*, Cambrai, 1841, 29 p., et *Toute la vérité sur la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Cambrai sur la soumission due aux puissances établies, correspondance entre M. Delautre et M. Henri Carion...*, Cambrai, 1841, 89 p.

« 1° ÉPISTOLE. – Contre l'immoralité des images colportées dans les villages par les marchands d'os [chiffonniers].

2°. La révolution dans la lune.

3°. Félicitations à *L'Émancipateur* sur son 4^e acquittement : souhaits de bonne fête au cousin Flippe.

Lettre de Chrysostome Magnificat, magister de village de Jérôme Plumecoq : il raconte une apparition de procureurs que le Fissiau a eue dans un accès de fièvre, survenu à la nouvelle d'un procès qui lui fut intenté pour l'épistole précédente... »

C'est donc dès la deuxième lettre que les autorités ont réagi, alors qu'il ne s'agissait peut-être que de ballons d'essai de la part du journaliste. La longueur de l'intitulé marque bien que nous sommes à un tournant et que, avec l'irruption du judiciaire, la chronique satirique risque de s'emballer. Peu importe qu'il s'agisse ou non d'un regroupement des lettres 3 et 4, il est significatif que c'est à ce moment qu'entre en scène le personnage du cousin Flippe, conçu de toute évidence à l'occasion de la surenchère qui s'installe.

L'affaire est d'ailleurs révélatrice car, jusque-là, le pouvoir ne s'était pas attaqué à la presse dans le département du Nord et sous le règne de Louis-Philippe il n'y sera jamais prononcé que trois condamnations dont une (légère) de *L'Émancipateur*, en 1841, pour injures envers un professeur de Cambrai³⁴ ; soit, pour le journal cambrésien, une condamnation pour trente inculpations. Quant aux procès intentés au titre des *Épistoles*, ils se terminent dans l'hilarité générale. C'est donc à cette maladresse insigne du pouvoir que nous devons l'existence du chef-d'œuvre de Carion : par l'ironie meurtrière qu'il a déchaînée, par la publicité sans faille qu'il lui a apportée. Comme il est de règle, les procès ont valu au journal un élargissement de son électorat tout en procurant au journaliste une matière abondante que nous retrouvons le plus souvent sur les marges du recueil, dans son riche péri-texte, et notamment les comptes rendus finaux en français : « *Les proches/ d'Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau/ amon chés juche eud' Doué [chez les juges de Douai]/ Cour d'assises du Nord/ Audience du 27 juillet 1836/ Présidence de M. Petit/ 1^{er} procès de Jérôme Pleumecoq — 5^e procès de L'Émancipateur [p. 135-169] ; Audience du 3 mai 1838, présidence de M. Lefebvre de Trois Marquets/ Avocat général M. Hibon. 2^e procès de Jérôme Pleumecoq — 6^e procès de L'Émancipateur [p. 170-195] ». Il s'agit de récits des audiences, incluant réquisitoires et plaidoiries, tantôt au style indirect, tantôt au style direct, avec dans ce dernier cas lectures de certaines épistoles. Il est inutile de préciser à quel point les comptes rendus sont outrageusement tendancieux. Cette adjonction en français concourt à l'aspect composite de l'ensemble et constitue un chef-d'œuvre d'argumentation comique. Enfin sa présence aura facilité le passage à la réunion en recueil : par l'obtention d'une masse critique (une soixantaine de pages sur un total de*

34. G. Lepreux, *Nos journaux...*, t. I, p. 32. Il s'agit de l'affaire Lefranc, précédemment évoquée.

204), par l'élargissement potentiel du lectorat pour des raisons linguistiques et enfin par l'intérêt commercial lié à sa nature de fait-divers.

II. L'ŒUVRE.

1. *Présentation formelle.* — L'œuvre de Carion, protéiforme, s'étale sur plusieurs décennies et les *Épistoles* qui seules nous retiennent ici présentent la même complexité. Toutes ont paru d'abord dans *L'Émancipateur* avant d'être réunies en recueil, sans exception selon l'auteur³⁵. Malheureusement, les deux collections subsistantes (à Cambrai et Paris) étant extrêmement fragmentaires, et le rythme de parution des lettres très espacé, il n'a pas été possible de consulter le moindre original qui aurait pu nous éclairer sur son positionnement dans l'espace du journal ou nous fournir toute autre indication³⁶. Au total quatre séries de lettres ont été publiées dans les volumes que l'on va maintenant passer en revue.

a. « *L'z'Épistoles kaimberlottes* » de 1839. — L'ouvrage³⁷ s'ouvre par une « Notice servant d'introduction », qui résume l'histoire d'assez près avant de nous livrer de précieuses informations sur la réception. Suit le dispositif défensif mis en place la veille du premier procès : « Épitre à Jérôme Pleumecoq » (en octosyllabes français), puis « *Dédicace... à l'général d'chés procureurs d' Doué* ».

Les trente-deux lettres s'échelonnent du 17 février 1836 au 15 novembre 1838. L'intervalle moyen, de l'ordre d'un mois, cache de sensibles disparités, l'écart variant d'une semaine (du 8 au 15 janvier 1837) à trois mois et demi (9 juin-24 septembre 1837) — encore que là aussi la réalité soit un peu plus complexe, puisque l'auteur signale dans son « Avis à nos souscripteurs » qu'il a cru bon de regrouper certaines lettres courtes par paires ou encore d'insérer dans l'une d'elles « des productions telles que la pétition au roi-citoyen, etc. ». Il y a donc tout un travail de montage qui précède la mise en recueil, ce dernier reflétant bien l'intégralité de la publication en journal, mais pas son découpage initial.

Quoi qu'il en soit, l'auteur prend visiblement son temps et réagit en fait souvent sous la pression de l'actualité, voire sous ses propres contraintes romanesques (nouvelles de la santé du cousin Flippe, annonce et relation du voyage à Paris...), à moins encore qu'il ne cède aux supplications qui montent

35. « Avis à nos souscripteurs », p. 194.

36. C'est le cas de la seule série cohérente, conservée à la Bibl. nat. de Fr., particulièrement frustrante (cote JO 14417, et non Lc⁹ 70, comme porté par erreur au catalogue) puisqu'elle concerne précisément les années 1839 et 1840, mais sans receler un seul numéro révélateur, à l'exception d'une publicité !

37. *L'z'Épistoles kaimberlottes d'Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau...*, précédées d'une notice servant d'introduction et d'une épître en vers, par M. Henri Carion, Cambrai, 1839, 204 p.

du chœur des lecteurs frustrés dont le directeur du journal fait régulièrement état. On notera ici l'interactivité très forte qui s'instaure entre le journal et son public³⁸. La suscription la plus fréquente est : « *A ch'féseu d'Gazette, rue S-Jeain, à Kaimbré* » ; la signature (« *Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau* ») n'apparaît, dans le recueil, qu'à la lettre 26. D'un bout à l'autre de l'œuvre, la fiction d'un expéditeur anonyme du Cambrésis est maintenue en cohérence avec l'univers au fur et à mesure constitué.

Chaque « *épistole* » constitue un tout autonome d'un point de vue narratif, et bien articulé avec les lettres avoisinantes. La « table analytique » finale, soignée (et qui ne concerne que les lettres), permet de retrouver rapidement tel épisode et de resituer rapidement son contenu.

Voici les grandes lignes de l'histoire qui se dessine au fil des lettres. Jérôme Pleumecoq est un brave paysan légitimiste qui raconte ses démêlés avec son cousin Flippe, vieil avare tourmenté par le spectre de ses nombreux méfaits. Malheureusement ses récits valent à *L'Émancipateur* qui les accueille des ennuis avec « *chés juches ed' Doué* », qui, contre toute vraisemblance proteste-t-il, s'acharnent à voir dans le cousin Flippe une caricature de Louis-Philippe. À la lettre 10, le héros annonce son départ pour Paris où il veut assister aux débats parlementaires. Arrivé là-bas, il a pour mentor un autre cousin, Nicodème Lustucru, ancien héros de Juillet, devenu décrotteur et tondeur de chiens. Au cours de ses promenades, qui nous valent une description de la capitale, Jérôme Pleumecoq est arrêté à plusieurs reprises, se voit proposer un poste de ministre, se retrouve en prison, est amnistié. Le séjour parisien se termine en apothéose lorsque, au château de Fontainebleau, le Cambrésien est pris pour l'ambassadeur du Mecklembourg et la Grande Pâque, son épouse, pour la promesse du duc d'Orléans !

Retour à Cambrai, où la campagne électorale bat son plein. Jérôme Pleumecoq se porte candidat « patriote ». Dénonciation du maquignonage électoral. Le cousin Flippe a un accès de démence à la lecture des résultats. Jérôme Pleumecoq, reparti à Paris pour l'ouverture des Chambres, souffre cruellement des rigueurs de l'hiver. À la lettre 23, la Grande Pâque supplie son mari de revenir à cause des nouvelles frasques du cousin Flippe, qui court les rues habillé en roi le jour du Mardi gras. Retour à Cambrai pour la Saint-Henri. Les dernières lettres sont strictement liées à l'actualité calendaire (anniversaire des Trois-Glorieuses, 15 août...) ou mondaine (nouvelles des Bourbons). À la dernière « *épistole* », suite à l'apparition d'un revenant, Nicodème Lustucru se convertit au légitimisme.

La trame narrative est constamment entrecoupée et enrichie de chansons, complaintes, fables, paraboles, dictons, proverbes, récits fantastiques, blagues populaires, plaidoiries, pétitions, pronostications, centuries de Nostradamus...

38. Si l'on peut soupçonner une part de manipulation, le succès ne peut être contesté.

b. « *L'arména... pou l'ain quarainte* ». — Le volume ³⁹ s'ouvre par le portrait fantaisiste du héros, suivi de *L'ain quarainte*, plaisante chanson de présentation des douze mois, sur l'air traditionnel « *Ignia point d'arména pus véritabe* ».

À l'occasion de ses vœux au cousin Flippe, Jérôme Pleumecoq conte l'accueil que lui ont réservé ses amis royalistes et décrit le présent qu'ils lui ont fait d'un service en argenterie marqué à son nouveau blason (reproduit dans le texte : un coq déplumé dévoré par un putois). La « grande conversation électorale » entre les trois compères cambrésiens de la lettre 35 permet de les réconcilier sur la liste des candidats royalistes régionaux. L'état du cousin Flippe empire, ce qui justifie l'espacement des lettres, mais n'en atténue pas pour autant leur férocité (lettre 37). Les deux épisodes suivants traitent de l'agitation républicaine à Paris. Nicodème Lustucru est déporté au bagne par ceux qu'il a contribué à installer au pouvoir. Les deux avant-dernières missives, assez confuses, traitent d'obscures dissensions locales, en appelant au soutien des légitimistes espagnols et en attaquant l'Université. Dans la lettre 41, l'auteur se plaint que son portrait soit affiché partout dans Cambrai, ce qui l'oblige à renoncer à écrire : allusion à la lithographie qui ouvre son recueil ?

L'almanach ne comporte donc que neuf lettres (33-41), non datées, qui occupent les 46 premières pages d'un volume qui en compte 140. Les allusions à des événements précis de l'actualité permettent toutefois d'en esquisser une chronologie. La suite de l'ouvrage est constituée de divers articles édifiants ou culturels situés dans le cadre régional, en français, comme il se doit (par exemple « L'an 1740 à Cambrai »). L'essoufflement perçu à la fin du premier volume semble donc se confirmer, l'auteur préférant visiblement s'adonner à d'autres facettes de son talent de polygraphe au détriment de ses talents de patoisant.

c. « *L'arména... pou l'ain quarainte-et-ain* ». — Une réelle confusion s'instaure ici entre ce volume ⁴⁰ et les précédents, qui aboutit à des doublons, chevauchements et doubles paginations. Pour serrer au plus près ce qui nous importe, l'histoire reprend sous le numéro 41 (bis donc, p. 47), où l'on voit le cousin Flippe mendier sans vergogne et sans succès pour marier son fils, allusion transparente à l'affaire de l'apanage du duc de Nemours. Ne suivent que deux lettres non datées. La première comporte les souhaits rituels au cousin Flippe pour sa fête. Il faut de nouveau le consoler car, tombé sous la coupe de ses valets, il est en proie à la vindicte populaire. Dans la seconde, Jérôme Pleumecoq justifie son long silence par l'état catastrophique du pays sur lequel il s'étend complaisamment (p. 54-57). La minceur de cette contribution épistolaire se trouve contrebalancée par un étoffement de la partie dialectale sous des formes variées. En introduction est exposé, sous forme de « Petite féerie en un

39. *L'arména d'Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau, pou l'ain quarainte avec l'z'Épistoles kaimberlottes kil a broussées l'long d'l'ain passé...* par M. Henri Carion, Cambrai, 1840, 140 p.

40. *L'arména d'Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau, pou l'ain quarainte-et-ain avec l'z'Épistoles kaimberlottes kil a broussées l'long d'l'ain passé...* par M. Henri Carion, Cambrai, 1841, pagin. multiple et incomplète.

acte », « *Qu'maint qu' Jérôme Pleumecoq dit Ch' Fissiau kil a d'visé à l'cauïette d'vaint sain fu aveuc chés douze mos d'l'ain quarainte-et-ain* » [comment Jérôme Plumecoq dit le Putois a bavardé bien tranquillement devant sa cheminée avec les douze mois de l'an quarante et un]. À l'autre extrémité, sont proposées deux chansons, *L'cainchonne d'chés douze mos pou l'ain 1839* (sic) et *L'ain quarainte r'luqué par l'infutiau* [le tuyau, la lunette] d'*Jérôme Pleumecoq*. La deuxième partie, culturelle, en français, reçoit une nouvelle pagination. Elle consiste en une reprise pure et simple du contenu du précédent almanach.

d. « *Le bon Cambrésien, arména de tout le monde pour 1854* ». — Le volume ⁴¹ intègre six lettres datées du 21 mars au 23 octobre 1852. Dans la première, Carion, fraîchement descendu de la lune, fait part de son dégoût pour la vie politique et annonce ne plus écrire d'« *épistole* » que sous forme de « *gauderiole* ». Il persiste dans son refus dans les lettres suivantes, expédiées de Paris. La quatrième lettre, du 5 mai, est de loin la plus intéressante, Jérôme Pleumecoq retrouvant ses meilleurs accents pour narrer son retour à Cambrai en chemin de fer. Les deux dernières épîtres traitent essentiellement d'affaires locales, la principale étant le financement de la reconstruction de la flèche de Notre-Dame-de-Grâce ⁴². Au total, les lettres n'occupent que les pages 27 à 51 sur un total de 144, le reste étant constitué des « anecdotes plaisantes » annoncées au titre.

2. *La langue du texte*. — Mis bout à bout, les textes de Carion, avec quelque deux cents pages, composent sans nul doute l'œuvre picarde la plus longue écrite à cette date. De surcroît, elle est en prose, ce qui en augmente l'intérêt linguistique. Enfin, comme il s'agit d'une production journalistique, on peut espérer qu'elle reflète d'assez près les usages du temps.

L'accès aux textes en picard de Carion est cependant au premier abord freiné par une notation déroutante. Ainsi du trigraphe *ain*, d'emploi systématique, ou encore de la réduction à la lettre *é* des formes verbales *es* ou *est*. Dans leur arbitraire, ces graphies ont toutefois le mérite de la simplicité et procurent une certaine fluidité de lecture. L'usage de l'apostrophe ne donne pas lieu à débordements.

Le picard de Carion se caractérise d'emblée par sa richesse lexicale, par la solidité de sa syntaxe et par le naturel de son allure. Si l'on excepte les chansons

41. *Le bon Cambrésien, almanach de tout le monde pour 1854, contenant l'z'Épistoles kaimberlottes/ Qu' Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau./ Kil a brousées l'long d'l'ain 1852/ suivi de plusieurs anecdotes amusantes*. Cambrai. 1852. 144 p.

42. Ce sujet précis avait donné lieu à deux autres productions : *L'image de Notre-Dame-de-Grâce, ou Les trois vœux exaucés, poème qui a obtenu la médaille d'or pour le genre épique... au concours séculaire de la translation de l'image de Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai*, par M. Henri Carion. Cambrai. 1852. 16 p. ; *Fête du jubilé séculaire de Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai, compte-rendu des fêtes, cérémonies... qui ont eu lieu à l'occasion de cette solennité*, par M. Henri Carion. Cambrai. 1852. 112 p.

et autres œuvrettes qui relèvent plutôt du péri-texte, d'une facture traditionnellement rudimentaire, sa production donne (en l'absence d'une exploitation linguistique systématique) une impression de tenue et d'homogénéité constantes. Pour limiter la description aux éléments dialectaux les plus saillants à l'intérieur du système du picard, on se bornera à pointer de manière contrastive au français les traits suivants.

a. *Vocalisme et consonantisme*. — On relève un maintien systématique de la nasale [ẽ], étendue analogiquement à toutes sortes d'items et de paradigmes, notamment les participes présents. Il s'agit là d'un trait notoire du Cambrésis de l'époque moderne ⁴³, sur lequel la graphie *ain* a d'ailleurs le mérite d'attirer l'attention.

Par ailleurs, le vocalisme du Cambrésis est réputé pour sa très grande richesse (triphthongues, nasalisations complexes et réfections vocaliques ⁴⁴ abondent), mais il serait imprudent d'en chercher les échos dans la notation empirique de Carion, qui ne fait que traduire approximativement sa connaissance du parler urbain de son temps, sur laquelle nous sommes du reste mal renseignés.

Le consonantisme, enfin, ne semble s'écarter de la base régionale que sur des points de détail.

b. *Morphosyntaxe*. — Outre l'usage systématique du démonstratif-article, il faut noter la généralisation de la finale en [é] des adjectifs qualificatifs antéposés, qui se trouve non seulement au féminin pluriel mais aussi au masculin pluriel : « *des pove' é païsans comme mi* » (lettre 28, p. 121), ou encore au féminin singulier : « *aine trop bielle é crozette* » [leçon] (lettre 33, p. 1).

c. *Lexique*. — Le lexique mériterait une recension à lui seul, car il a l'intérêt de proposer les vocables en situations répétées. On est en tout cas surpris par les connaissances de ce bourgeois de vingt-quatre ans. La mention du fameux dictionnaire de Hécart ⁴⁵ (lettre 21, p. 16) ne peut évidemment que nous alerter : on pourrait être tenté de le soupçonner d'avoir fourni une science commode et de seconde main à un amateur. Mais une langue ne se réduit pas à son lexique, et la simple consultation d'un dictionnaire ne peut en aucun cas fournir une telle aisance syntaxique. On peut d'ailleurs fournir une autre preuve à rebours de la sûreté et de l'authenticité dialectale de l'œuvre. On est en

43. À consulter à titre d'exemple François Lefebvre, *Lexique du parler de Rieux*, Lille, 1994, ou encore Géry Herbert, *Proverbes, contes et poèmes en patois du Cambrésis*, Amiens, 1980.

44. Voir *A.L.pic.*, carte 374, « (une) maison » ; carte 413, « (une) manne » ; carte 436, « (le) ventre » ; carte 590, « (le) pinson ». On ne saurait trop souligner cependant que ceci ne vaut que pour le sud-ouest du Cambrésis ; au nord-est on assiste, bien au contraire, à une tendance à la dénasalisation : François Lefebvre, *Aux confins du Hainaut, parlars du Cambrésis, recherches sur le passé et les parlars de Rieux-en-Cambrésis et des environs*, thèse de l'université Lille III, 1993, t. IV, *Étude linguistique*, p. 1002. La notion de Cambrésis, en terme de dialectologie, est à manipuler avec la plus grande circonspection, comme l'on pouvait s'y attendre.

45. Gabriel-Antoine-J. Hécart, *Dictionnaire rouchi-français*, 3^e éd., Valenciennes, 1834.

effet déconcerté de trouver les vocables français « poule » et « dindon » (lettre 5) là où l'on attendrait spontanément les mots pan-picards « *glaine* » et « *codin* ». Or un coup d'œil à l'*Atlas linguistique picard* confirme la réalité de ces dénominations ⁴⁶ : Henri Carion témoigne donc bien du parler réel de son lieu. L'utilisation de termes argotiques va dans le même sens, encore que l'on puisse y déceler une intention stylistique, ce registre étant surtout réservé au champ lexical de l'argent (« *l'ascaille* », « *esbigner* », « *raquer* »...), réalité vulgaire par essence.

d. *Expressivité*. — Enfin l'œuvre de Carion, en dépit de la déperdition vocalique signalée, sait nous faire entendre les sonorités du picard, sa musique. La cadence transparait nettement, non seulement dans les syntagmes, plus proches de l'oral, mais aussi dans les phrases complètes, toujours charpentées. Ce texte est un texte littéraire, utilisant un picard écrit. Visiblement l'auteur prend plaisir à jouer de ses ressources expressives : « *I rasaque du parfond de s'n' estomaque ain sopir eu d'vaque* » [il arrache du plus profond de son estomac un soupir de vache] (lettre 35, p. 15), ou encore : « *cha kéo d'leu bouque plus dru qu' des porions k'ain a point r'piku'tés* » [ça pleuvait de leur bouche plus dru que des poireaux qui n'ont pas été dédoublés] (lettre 26, p. 11).

III. LE MONDE SELON JÉRÔME PLEUMECOQ.

Si les lettres d'Henri Carion ont connu un tel succès, c'est parce qu'elles ont su directement toucher le lecteur par leur univers diégétique à la fois totalement original, en terme de créativité, et familier, dans leur système de références. Le monde de Jérôme Pleumecoq se présente comme un champ de foire politique, imprégné de culture populaire, où l'hilarité permanente peut à l'occasion se teinter d'une sourde inquiétude.

1. *La vision politique des « Épistoles »*. — Chaque camp est fortement particularisé par son onomastique et par toute une série d'appellatifs récurrents pittoresques, qui évacuent toute équivoque. Il est de même pourvu d'un matériel symbolique souvent éprouvé mais adroitement placé à la moindre occasion.

a. *Le roi, la famille royale et les orléanistes*. — Imposteur, renégat, voleur, ladre, lâche, fourbe et sans cœur : difficile de trouver à Louis-Philippe, en tout cas à sa doublure le cousin Flippe, la moindre qualité ou circonstance atténuante. Les positions du polémiste sont entières et le genre ne vise pas l'objectivité. Parler du roi, c'est donc, après l'avoir croqué à la façon d'une caricature, en insistant cruellement sur ses défauts physiques (« *painchu et berlou* » [ventripotent et bigle], il possède bien entendu une tête comme un « *kiou* [chausson]

⁴⁶ *A.L.pic.*, carte 195. « (une) poule » : la forme française cohabite avec la picarde dans le Cambrésis, comme on le voit aussi pour « (un) dindon », carte 221.

à poire »), entamer la liste de ses innombrables défauts moraux, les premiers n'étant jamais que les indices des seconds. Louis-Philippe se définit avant tout comme un usurpateur, ce qui lui est inlassablement reproché. De toute évidence, cet individu n'est pas à sa place et il suffirait qu'il consente à rendre le trône à qui de droit pour que tout rentre dans l'ordre, ce qu'il ne se résoudra jamais à faire, même dans les pires circonstances. La haine qu'il suscite est d'autant plus violente que le personnage manque totalement d'envergure, qu'il fait preuve constamment d'une avidité irrépressible et illimitée, aux antipodes des valeurs aristocratiques et chrétiennes défendues par le journaliste.

C'est pourquoi le maître-mot est ici celui d'« *esbineu* »⁴⁷, systématiquement martelé dans chacune des « *épistoles* », et qui se trouve associé au thème de la restitution : « *T'as esbiné le bien d'autrui, / Rainds chou ki n'es point à ti !* » (lettre 24, p. 98).

Tant de noirceur et de méfaits expliquent une obsession du complot, une peur panique de l'attentat qui contribuent à l'atmosphère étouffante du régime (lettre 12). Tout cela était en germe bien entendu dans l'affligeant parcours biographique de Louis-Philippe, depuis l'horreur du vote régicide paternel du « Général-Égalité » jusqu'au ridicule du « *roi-chitoyen* » (lettre 2, p. 497-498). Autres trahisons latentes : son anglophilie, la mésalliance de sa fille avec un prince prussien et huguenot (lettre 16).

Le régime orléaniste s'est pourvu d'un matériel symbolique particulièrement fourni, puisqu'il ajoute à ses textes fondamentaux (Charte et Constitution) les éléments les plus flamboyants de l'héritage révolutionnaire : le drapeau tricolore, le coq gaulois et la *Marseillaise*. On ne saurait surestimer l'importance de cette symbolique dans l'esprit de l'auteur, puisqu'elle constitue le facteur déclenchant de son tout premier envoi. Le salon d'un barbier de campagne où s'ouvre l'histoire offre en effet aux yeux atterrés du journaliste deux images de propagande montrant, l'une Louis-Philippe en statue équestre, tenant la Charte, et l'autre le même en fusilier baisant le drapeau tricolore (ne parlons pas de la troisième image exhibant un bossu grimaçant, jurant et faisant ses besoins, qui fournit prétexte à intervention).

Ce sont donc la Charte et la Constitution qui incarnent le mieux la réalité et l'esprit du nouveau régime, objets par essence ridicules et haïssables, puisqu'ils concrétisent l'abaissement du pouvoir absolu. Par ailleurs tous les personnels au service du gouvernement ont droit à leur lot de saillies. Les ministres se voient régulièrement qualifiés de « *tiaus nioules* » [diminutif tautologique vague], Thiers le premier (lettre 13). Bien évidemment, les juges et surtout les procureurs ont droit à des attentions particulières lors de la relation des procès, mais les bourgeois cambrésiens qui fournissent le recrutement de la garde nationale se voient aussi brocardés (lettre 6).

47. *Trésor de la langue française*, t. VIII, p. 102 : « Esbigner... Emploi intransitif. Voler, dérober, faire disparaître quelque chose ». L'avocat de Carion se livre à un brillant développement lexical autour de ce mot dans sa plaidoirie (voir ci-dessous, note 61), p. 152.

b. *Les républicains.* — Il est peu question des bonapartistes, quasi inexistant dans cette région. Quant aux républicains, « *chés tiaux républicains* », ils sont davantage objet de commisération que d'exécration. Plus exactement, Carion semble distinguer les révolutionnaires de la grande époque, qui ne sauraient trouver grâce à ses yeux, des républicains du moment. Ces derniers peuvent être des gens fréquentables dont la bonne foi a été abusée. C'est le rôle en tout cas dévolu à Nicodème Lustucru, cet ancien « *héros d'Julète* », au « *tiot comperdeau* » [à l'intelligence limitée], réduit à l'état de ramasseur de crottes de chien.

Comme on sait, leur drapeau est le drapeau tricolore, leur couleur le rouge, leur hymne « *cheull' possédée d' Marseillaise* », tous attributs sanglants automatiquement assimilés à la personne traumatisante de Joseph Le Bon. Autre élément partagé avec les « *gins d'Julète* » : « *ch' viux co gaulo* » visé dans le pseudonyme agressif et transparent de « *Pleumecoq* » ; on a vu qu'il apparaît, saigné à blanc, sur « *l'ainseigne de nobelté* » de son vainqueur. Cependant cet attribut est fortement ambigu : certes il incarne le républicanisme et le nouveau pouvoir, mais il a pour circonstances atténuantes son âge, et donc sa vulnérabilité (sa vieillesse est rituellement soulignée), ainsi que son caractère gaulois. Au total il est clair que condamné à la « *pépie* » incessante, « *échuché* » [parasité, épuisé], fourré « *ain gaiöle* » [cage, prison] à tout propos, il sera le dindon, si l'on ose dire, de la farce orléaniste.

c. *Les légitimistes.* — Face à tant de turpitude et d'aberrations, les légitimistes restent les derniers détenteurs des vraies valeurs : la foi, la loyauté, le courage, le sens des traditions et de la hiérarchie naturelle...⁴⁸. Ces notions pourtant ne sont jamais développées mais brièvement exhibées, sans doute parce qu'elles vont de soi. De façon un peu plus surprenante, ce sont les valeurs familiales qui bénéficient de l'affirmation la plus insistante. On y lit directement bien entendu le credo catholique, comme par exemple dans la fidélité conjugale de Jérôme Pleumecoq, mais le plus frappant est l'assimilation du milieu bourbonien lui-même à une grande famille. Le monde légitimiste est un monde amical et chaud à la solidarité désintéressée. Ainsi de l'avocat Berryer⁴⁹, donnant à la cause son temps et son talent sans compter (lettre 6, p. 13), ou du chevalier Lévêque de la Bassemouturie, figure régionale que Carion évoque toujours avec tendresse et admira-

48. Henri Carion a également mis sa plume à contribution pour le camp légitimiste, pendant des décennies, et avec la même fidélité : *Riposte au libelle de M. Bouchez et C^o*, Cambrai, 1835, 12 p. ; [Le] *Vingt-et-un janvier*, Cambrai, 1835, 13 p. [sur la mort de Louis XVI et la présence rapportée de son cousin Philippe-Égalité à son exécution] ; *Année 1838, la mort d'un grand coupable*, Cambrai, 1838, 24 p. [sur Talleyrand] ; *La France, à Madame la Comtesse de Chambord*, Cambrai, 1846, 8 p. ; *Aux électeurs*, Cambrai, s.d. [sur les élections de l'Assemblée nationale constituante] ; *Voyage à Wiesbaden suivi de la cause de l'appel au peuple défendue devant Henri de France*, Paris, 1850, 2^e éd., 62 p.

49. Il s'agit d'un avocat légitimiste douaisien, parfait homonyme du ministre alors en place : Carion croit d'ailleurs bon de lever l'équivoque.

tion ⁵⁰. Loin d'afficher la morgue aristocratique que l'on prête aux ultras, ces partisans cultivent une bonhomie patriarcale que symbolise bien leur prédilection pour la figure d'Henri IV. Toutes les vertus légitimistes sont également à l'œuvre dans leurs rapports avec les gens de rang inférieur, à commencer par le peuple. Que l'on compare la simplicité de la duchesse de Berry se faisant lire les *Épistoles* par un partisan cambrésien de passage (lettre 31) à la prétention de parvenu de Louis-Philippe voulant se faire sacrer sur le modèle des pompes victoriennes (lettre 26). Dernier point, un peu insolite dans un tel contexte : l'amour sincère des animaux que manifeste le héros, en particulier pour les chevaux, est à relier peut-être avec la place qu'ils continuent à occuper dans la liturgie régionale ⁵¹.

Des attributs royaux, le lys est le moins exhibé, peut-être parce qu'il est de lecture trop directe et univoque (lettre 20). Le mot « panache » offre plus d'intérêt parce qu'il peut être utilisé de manière faussement ambiguë. « Blanc » est une véritable aubaine ; Carion le sème à profusion, multipliant les clins d'œil qui laisseront la censure impuissante.

d. *Le monde politique, une scène comique.* — La vie politique et ses jeux complexes risqueraient vite de lasser le lecteur s'ils n'étaient traités de façon amusante. À tout seigneur tout honneur, Carion n'hésite pas à pratiquer l'autodérision en mettant en avant sa prétendue condition de paysan. Les lettres signées Jérôme Pleumecoq, censées fournir le point de vue d'un obscur indigène du Cambrésis « sur les affaires du temps », correspondent à un des lieux favoris de la littérature dialectale. On y retrouve d'ailleurs l'un des motifs incontournables du genre : le voyage à la capitale. Carion s'attarde complaisamment sur ce morceau de prédilection où l'on perçoit bien l'influence des *Lettres persanes*, dans le passage sur la hauteur des maisons par exemple (lettre 12, p. 48). La relation à Paris s'inscrit comme il se doit dans le balancement entre la fascination touristique (la girafe, l'obélisque et le roi-citoyen) et l'aversion pour la population (accueil cinglant des titis, lettre 12, p. 46). Autre figure comique classique, la méprise, ici provoquée par l'usage du picard confondu avec l'allemand (lettre 16).

Mais, pour indispensables et réjouissants qu'ils soient (la scène du palais de Fontainebleau est une vraie merveille comique), ces passages ne sont jamais que secondaires par rapport au projet central, qui reste la dénonciation du pouvoir en place. Il devient ici impossible de distinguer le comique de la polémique, et la charge est rude. Les épisodes (anti)parlementaires sont sans doute les plus exemplaires de cette veine : la scène politique nous y apparaît comme un pandémonium où des silhouettes grotesques gesticulent vainement au gré de

50. Il est l'un des fondateurs, et donc des propriétaires, de *L'Émancipateur* : voir ci-dessus, note 20.

51. *Histoire des Pays-Bas français*, sous la dir. de L. Trénard, Toulouse, 1972, p. 410.

leurs sentiments les plus bas ⁵². Les scènes réalistes (concernant par exemple le racolage électoral, lettres 17-19, qui font songer à celles de *Lucien Leuwen*) y sont toutefois bien moins nombreuses que les épisodes fictionnels, à renversement de situation (Jérôme décoré de la Croix et le juge jeté en prison, lettre 4, p. 24), ou les simples fantaisies burlesques (poursuite et capture épiques du héros par la Garde, lettre 12, p. 51). La situation enfin peut devenir franchement carnavalesque, lorsque le cousin Flippe se promène accoutré en monarque de Mardi gras, sous les huées des enfants, avant de finir sur le tas de fumier (lettre 23).

Mais dès qu'apparaît le roi, le ton change, le traitement comique seul n'est plus de mise : calculateur, malfaisant et prêt à tout, l'homme aux « *yx [yeux] d'cat* » (lettre 2, p. 14), successeur des Jacobins, projette une ombre sinistre sur le royaume de France.

2. *Le fantastique*. — La dimension fantastique, on s'en doute, est rare dans la production picarde de l'époque ⁵³ et, une fois encore, Carion fait preuve d'inventivité. Elle se déploie en fait ici dans deux directions distinctes. On en trouve d'abord une version aimable, relevant du merveilleux littéraire, qu'incarnent parfaitement les épisodes lunaires, Jérôme Pleumecoq disposant d'une lunette (« *ain ainfutiau* ») qui lui permet d'assister au déroulement de la vie politique depuis notre satellite. De ce même côté, on peut ranger les prophéties de Nostradamus traitées à la manière de plaisanteries d'almanach.

Mais c'est surtout l'autre versant, plus ténébreux, qui détonne dans ce contexte. Cet aspect est toujours lié à la présence malfaisante du cousin Flippe, aux cauchemars récurrents que provoque le souvenir de ses mauvaises actions, aux apparitions diaboliques (dans la lettre 11, Satan l'emmène aux Enfers), aux délires agités dus à de mauvaises fièvres ou à l'appréhension qu'il a de son sort dans l'au-delà. La dernière lettre du recueil raconte l'apparition d'un revenant au panache blanc qui, tel la statue du Commandeur, le somme de se mettre en règle... Plus on avance dans l'œuvre, plus ces séquences se font longues et oppressantes, pour déboucher sur de véritables scènes de terreur nocturne où l'on voit le cousin Flippe tremblant à sa propre image dans la « verrière » ou à son ombre projetée par la chandelle sur le mur. Tout cela, en dépit de ses protestations de charité chrétienne, cause visiblement à l'auteur une joie mauvaise : « *Acoutez ! (...) N'éjou point vo trépassement qui sonne à chés cloques ? Nofé, ch'est l'fiette de ch'ro chitoïen* » [Écoutez ! (...) N'est-ce pas votre trépas que sonnent les cloches ? Non fait, c'est la fête du roi citoyen...] (lettre 36).

Si Carion participe bien évidemment de la sensibilité de son époque, il ne s'agit pas pour autant d'une concession à la mode, mais d'une inspiration

52. Dans la seule lettre 13, « *chel' kaimbe à dépeutés* » est comparée à un théâtre de marionnettes, une école, une comédie, une salle de classe en folie.

53. J. Landrecies, *Le romantisme décalé des lettres picardes*, dans *Nord* [Lille], n° 33, juin 1999, p. 63-72.

véritablement personnelle, peu surprenante chez un auteur qui, après avoir fait tourner les tables, publiait en 1853 le résultat de ses expériences « précédé d'un fac-similé de l'écriture de l'esprit qui a déclaré être Voltaire »⁵⁴.

3. *Une culture populaire omniprésente.* — On ne peut qu'être frappé par l'affleurement incessant des références à la culture populaire locale. Le folkloriste recensera sans peine quelques allusions directes au fond cambrésien, à commencer par Martin et Martine et le fameux « coup de marteau » (lettre 41[bis]) ou, mieux encore, les ressources en « *goblaincs* », « *leu-arous* » et revenants (ainsi « *Ch'l'erv'naint d'Noïelle* », à la lettre 32, et dont je n'ai pas retrouvé d'autre attestation). S'y ajoutent des indications sur des pratiques ludiques (jeu de billons, lettre 6, p. 31...) ou cultuelles, où l'on notera par exemple la réprobation de l'auteur face à la laïcisation de la procession du 15 août 1838 (lettre 28).

On remarquera aussi que les allusions à l'histoire religieuse et les multiples dévotions aux saints officiels (saint Maur et saint Mauraind, saint Miché, sainte Barbe, saint Leuraint...) sont en quelque sorte doublées par l'invocation constante aux patrons de fantaisie qui peuplent l'arrondissement : saint Agard (lettre 21, p. 90), saint Painchard et surtout l'omniprésent saint Agrappart, « *patron d'chés esbineux r'paintaints et d'chés larrons kil ont fait leu peccavi* » [patrons des voleurs repentants et des larrons qui ont fait leur *peccavi*] (lettre 41[bis]). Mais ce qui nous retiendra bien davantage ici, c'est tout le soubassement de la culture orale qui alimente les propos du *Fissiau* : parémiologie, dictons, automatismes de langue divers, chansons...

Le répertoire chansonnier est le plus souvent indiqué par ses seuls titres ou refrains, suffisamment éloquent il est vrai : « *Taint k'il ara del bière dains ch'pot* » (lettre 5, p. 26), « *No païs, ch'é ain biau païs/ Chés pourcheaux i-z-y queur' tout rôtis* » (lettre 2, p. 65), sans oublier la chanson des « *galmites* » [garnements] persécutant « *ch' cousin Flippe* » (lettre 23).

Comme il est de règle, la musique renvoie à des airs connus : « *l'air ed Gayant* » (lettre 25), « *l'air Jeainnevièfe d'Brabant* » (lettre 24, p. 104), « *Malbrouk, Barbari* » (lettre 27, p. 117), « *l'air Dirai-jou main Confiteor ?* » (lettre 31)... Les interjections, formules d'adresse et autres locutions expressives, du type : « *Attrappe ! Ch'é du lard !* » (lettre 13, p. 54), « *Santé-Bon-Déblai !* » (lettre 38), « *Corache à ch'potache, bonsoir et la copagnie !* » (lettre 39, p. 3), etc., rythment les propos du héros, la plus célèbre de ces apostrophes étant celle qui est reprise en exergue du recueil comme sur la lithographie qui représente Jérôme Pleumecoq : « *Feume ! Feume ! Cousin* ».

54. *Lettres sur l'évocation des esprits... précédé d'un fac-similé de l'écriture de l'esprit qui a déclaré être Voltaire*, Paris, 1853, 111 p. et pl. L'auteur fera suivre ce texte d'un autre volume de commentaires paru soit de façon anonyme, soit sous un pseudonyme transparent : *Révélations nouvelles sur le monde des esprits pour servir de complément au livre de M. Henri Carion « sur l'évocation des esprits »*, Cambrai, s.d., 108 p., et *Révélations nouvelles pour servir de complément au livre de M. Henri Carion sur l'esprit*, par Noirac et Hirne, Cambrai, 1854, 108 p.

Flippe !! Sains toubac et sains pipe ! », qui renvoie à une blague populaire aussi vieille peut-être que l'introduction du tabac.

Autre procédé caractéristique de la pensée populaire, le recours à la comparaison de préférence à la métaphore, certaines franchement éculées (« *rouche comme aine pionne* » [pivoine], « *rond comme ain tonniau* », lettre 19, p. 79), mais d'autres nettement plus surprenantes : « *ain drap si cras kain aro pouvu faire l'soupe sains burre avec* » [un drap si gras qu'on aurait pu faire la soupe avec sans beurre] (lettre 19, p. 79).

Comme on peut s'y attendre, le fond le plus ordinaire de ces équations populaires relève de l'univers rural : « *bilocher mes bras comm' ain fauqueux d'blé viert* » [balancer mes bras comme un faucheur de blé vert] (lettre 34, p. 12), notamment du domaine animalier : « *Ch'cousin i s'raingorge comme ain coulou gavu* » [le cousin se rengorge comme un pigeon gavu — variété de pigeon à gros cou] (lettre 5, p. 25), « *Mi, j'sus comm' chés vaques, j'ai peur d'chés robes rouches* » [moi, je suis comme les vaches, j'ai peur des robes rouges] (lettre 5, p. 27), sans oublier la référence obsédante à la nourriture, sous forme par exemple de « *pos d'chuque* » [petits pois] (lettre 31, p. 132), de « *pos d'Rome* » [haricots] (lettre 47), de « *mou fromache* » (lettre 16, p. 68 ; lettre 25, p. 108) et autre « *watiau* » [gâteau] (lettre 47) et tarte...

À cette moisson de stéréotypes langagiers, il faut ajouter les nombreux proverbes et dictons qui valident les discours. À côté des formules les plus éprouvées : « *Telle vie, telle fin !* » (lettre 13, p. 59), « *Chés pus pressés ch'é les miux plachés* » (lettre 28, p. 119), on trouve des formulations plus locales : « *Ch'ti qui partri chés waffes il a l'dro d'ain mier* » [celui qui pétrit les gaufres a le droit d'en manger] (lettre 6, p. 31), ou encore : « *Berbis comptée, ch'leu l'a miée* » (lettre 12, p. 45), qui nécessite une explication de la part de l'auteur, à savoir qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Cette culture populaire ne cesse de renvoyer au monde rural. Mais il y a là plus qu'un jeu référentiel ; l'univers paysan ne se limite pas à un simple réservoir de citations dialectales, mais constitue un monde cohérent, encore autonome, avec son propre système de valeurs volontiers réaffirmées. L'univers est vu par *ch'Fissiau* à l'aune de son village du Cambrésis, ce qui ne peut manquer de donner des résultats plaisants dans la comparaison de l'obélisque à une cheminée de sucrerie (lettre 13, p. 53) ou encore lorsque le couple réclame du jambon et de la tarte au palais de Fontainebleau (lettre 16, p. 66). Cela dit, le paysan reste visiblement pour le journaliste légitimiste le pilier le plus sûr d'une société guettée par la décomposition libérale. En tout cas celui qu'incarne Jérôme Pleumecoq, travailleur, pratiquant et plein de bon sens, que la seule vue de son clocher suffit à ressourcer : « *Jérôme Pleumecoq i n's'a jamais sainti pus r'leux que d'puis k'il a ravisié sain cloquier au mitain d'sain villache* » [Jérôme Plumecoq ne s'est jamais senti plus ragaillardi que depuis qu'il a revu son clocher au centre de son village] (lettre 17, p. 69).

IV. LE MÉTIER D'HENRI CARION.

L'univers de Jérôme Pleumecoq tel que nous venons de le survoler possédait déjà largement de quoi piquer l'intérêt du public de l'époque. Mais sans doute cette thématique disparate n'a-t-elle connu un tel succès que parce qu'elle était exploitée par un véritable talent d'écrivain dont le lecteur n'aura sans doute jamais pu goûter que les effets les plus superficiels, étant donné la sophistication des moyens mis en œuvre.

1. *Un statut littéraire complexe.* — Cette sophistication se lit d'emblée dans la difficulté rencontrée pour assigner un statut précis à cette œuvre sans précédent.

a. *Une circulation épistolaire originale.* — Identifier le genre d'un tel texte à l'aide des catégories de la critique traditionnelle n'a rien d'aisé. Il convient d'abord, au lieu de prendre en considération l'ensemble des lettres réparties sur les quatre volumes avec leur péri-texte, de limiter le corpus au recueil de 1839 pour travailler sur un espace autonome. Vient alors spontanément à l'esprit l'idée d'un « roman épistolaire », même si le genre est passé de mode à l'époque. L'un des arguments forts en ce sens est celui de l'existence du mensonge de départ, de la fiction de l'objet trouvé qui fonde le contrat de lecture. Mais les différences avec les modèles précédents sont sensibles, et d'abord dans l'intention : les lettres sont rédigées dans le but d'une publication immédiate pour toucher leur lectorat effectif. On obtient alors un schéma communicationnel strictement linéaire :

« *Ch'Fichau* » → *L'Émancipateur* → Lecteurs.

L'expéditeur reste donc toujours le même, à deux exceptions près (courrier de présentation du Fissiau par Chrysostome Magnificat, lettre 3 ; lettre de rappel de la Grande Pâque, lettre 23). Même chose pour le journal, récepteur-émetteur, qui sert de simple relais vers le public. On perçoit ici les inconvénients au plan littéraire de cette linéarité et surtout de cette univocité (limitation des possibilités romanesques, des variations techniques, des changements de tons...) et la difficulté accrue pour maintenir constant l'intérêt du public. Les quelques effets d'interactivité, soulignés comme il se doit, s'ils apportent de l'animation, appartiennent davantage aux opérations publicitaires qu'à la stratégie romanesque. Ils relèvent du phatique sans influencer l'écriture.

Une seconde originalité réside dans la périodicité. Au lieu d'un paquet trouvé en bloc dans un tiroir, on a affaire à un échelonnement des envois individuels au journal, qui se passe à peu de choses près en temps réel. La fragmentation de la production facilite évidemment dans un premier temps sa réception en ameublissant les difficultés propres au déchiffrement d'un texte dialectal et contribue à son étalement sur plusieurs années. Mais le caractère intermittent de la distribution introduit cette fois une dimension aléatoire assez déroutante pour le

destinataire. Au total, ce morcellement enlève en quelque sorte la lettre dans son statut purement journalistique, donc utilitaire et périssable, désavantage qui ne pourra être conjuré que par la réunion en volume. Symétriquement, la raréfaction des lettres provoquera par la suite le rattachement de quelques unités en un simple appendice commercial à un almanach, entraînant ainsi une indéniable perte de dignité littéraire.

b. *La réunion en recueil*. — L'idée de la publication en recueil trouve aisément son explication génétique avec le précédent, flatteur, de la parution en 1837 des *Poésies* de l'auteur, publiées la même année dans *L'Émancipateur*⁵⁵. Cela dit, si la démarche est parallèle, le terrain et le contenu sont autres : il s'agit, comme on l'a vu, de la mise en perspective de péripéties judiciaires. Quoi qu'il en soit, l'opération va ajouter un artifice supplémentaire, en trompe-l'œil, en fournissant directement une lecture en continu. Cette clôture nourrit ainsi l'illusion d'une entreprise romanesque, alors que celle-ci se définit précisément par son projet de départ. Il faut donc abandonner cette hypothèse, ou plutôt constater que l'on a affaire à deux objets différents : le recueil et sa matrice éclatée, qui n'est plus en notre possession et que l'on est amené à considérer comme appartenant aux limbes de la critique génétique. Du moins cet état premier ne semble-t-il pas poser de difficulté définitoire. Il s'agit, plus banalement, d'un « feuilleton » et c'est d'ailleurs là le mot constamment utilisé par Carion pour désigner sa production.

c. *Le feuilleton*. — Or la contrainte première du genre est cette fois la régularité, et l'on sait qu'elle n'a pas été observée. Comme d'autres feuilletonistes plus célèbres de son époque, Carion s'est trouvé menacé par le vertige de la demande sans jamais vraiment y céder. On peut simplement rappeler, à tout hasard, que le véritable esclavage que représentait la livraison quotidienne — qu'il ait été exagéré ou non — n'était supporté que parce qu'il était des plus lucratifs, ce qui ne pouvait visiblement pas être le cas dans ce contexte.

L'identification à ce genre très particulier n'épuise pas pour autant le problème, même au plan de l'écrit journalistique. La production de Carion en effet relève également du courrier du lecteur (vrai ou faux), des écrits brefs et satiriques du type « billets d'humeur », de la chronique (locale et nationale), voire de l'éditorial. Bref, de ce côté, le genre est tout aussi hybride que du côté strictement littéraire. De ce dernier point de vue enfin, la clause implicite « À suivre » produit un effet d'expansion qui apparente notre texte au roman picaresque, ce que confirment le centrage sur un héros plébécien, le goût pour les voyages ou les déambulations, la multiplication des anecdotes, le développement des titres de la table analytique, et bien entendu le burlesque.

Enfin ce texte inclassable peut évidemment être abordé en tant que pamphlet, quand il ne verse pas directement dans le programme électoral, ou encore être considéré comme le travail d'un fabuliste. Ainsi chevauche-t-il sans trêve de

55. *Poésies publiées dans L'Émancipateur* par M. H. C. (année 1837). Cambrai, 1837. 16 p.

multiples genres parfois assez éloignés. On peut encore l'affilier, dans le registre dialectal, aux « sermons naïfs » en vogue aux siècles précédents. La posture est bien la même : lorsque Jérôme Pleumecoq s'adresse au cousin Flippe pour lui reprocher concrètement ses exactions et l'inciter à s'amender conformément aux lois de la morale chrétienne, que fait-il, sinon le « sermonner » sans illusions ? Posture identique donc, mais avec renversement hiérarchique... Dans tous ces cas de figure, c'est ici la dimension argumentative qui prend alors le pas.

2. *Un chef-d'œuvre argumentatif.* — L'ensemble des lettres de Carion doit être compris avant tout comme un vaste texte argumentatif, dont le thème constant est la dénonciation du pouvoir de Louis-Philippe et la figure centrale l'antiphrase.

La stratégie de l'écrivain emprunte trois grandes directions : il fait flèche de tout bois pour disqualifier son adversaire, il se fait pédagogue pour se mettre à la portée de son public populaire, enfin il utilise des procédés rhétoriques d'une réelle subtilité pour pratiquer un dédoublement constant afin d'échapper aux prises de la justice.

a. *Le discours de la mauvaise foi.* — La démonstration politique ordonnée en vue de convaincre ne saurait constituer l'activité majoritaire d'un feuilleton et n'est effectivement pratiquée qu'avec mesure, par exemple sous forme de dialogues maïeutiques (ainsi la « conversation électorale », lettre 35). Ce qui peut être plus ordinairement pratiqué, en revanche, et l'auteur n'a guère à forcer sa nature, c'est le dénigrement systématique et hargneux et l'on ne reviendra pas sur les arguments *ad hominem* utilisés contre le roi, pas plus que sur les procédés burlesques ou caricaturaux. La répulsion inspirée par l'ennemi idéologique se perçoit nettement par exemple dans le travail de sabotage linguistique mené à l'encontre du camp adverse. Ce sont les patronymes qui sont en première ligne et on trouve ainsi le duc de « *Méchain-Bourg* » (lettre 16), « *ch' Maréchal Grugeaud* » (lettre 30), « *l'Général Arsoulle* » (lettre 49) ou encore le procureur « *Nez-Cassé* » et les « *tortrinaires* » [doctrinaires] pour Mecklembourg, Bugeaud, Soult, Séneca (lettre 35), etc. Mais le jeu de massacre se poursuit aussi à propos des réalités politiques : le Journal des « *Ébats* » pour le *Journal des débats*, la loi « *d'indigestion* » pour la loi de disjonction (lettre 13), etc.

En aucun cas les réalités de la sphère politique, hors du monde légitimiste, ne sauraient être énoncées de façon neutre et le discrédit se manifeste d'abord par une dénaturation du signifiant. À défaut de jeu de mots spécifique en français, une simple picardisation peut faire l'affaire (type : « *juste mellieu* » ou « *Julète* ») ; en dernier lieu, si le mot décidément n'offre pas prise, l'auteur recourt à la collocation, comme pour le mot « Charte » qui devient un composé, « *el Charte-Vérité* ». Le texte est ainsi truffé par exemple de « *ches justes mellieux* », « *ches possédés de juste mellieux* » ou « *chés dératés de juste mellieux* »... Nul doute que ces invectives n'aient connu la faveur du

public le moins exigeant, tout comme les clins d'œil faciles du type « *chés z'héros d'Julète* ».

Tout ce travail linguistique, par distorsion ou enrobage, utilisé de façon répétitive, est d'autant plus perceptible dans une lecture en continu. L'auteur ne s'en lasse jamais et ces procédés tiennent à la fois du pilonnage et du ressassement obsessionnel, traduisant directement l'aversion qu'inspire l'ennemi idéologique.

b. *Une pédagogie populaire.* — Mais Carion peut heureusement dépasser ce premier stade et développer des procédures intellectuelles de type populaire correspondant à la fois au personnage rustique qu'il entend jouer et aux nécessités d'une partie de son lectorat. Il s'explique volontiers sous forme de parabole, comme celle, explicitée de façon récurrente, « du vers et du rat » : le rat, « *taint pus kain ara taint pus kain vora* » [plus on en aura, plus on en voudra], qui trotte dans la tête, correspond à l'avidité ; le vers, « *T'as esbiné l'bien d'autrui/ Rainds chou ki n'est point à ti* », qui ronge le cœur, correspond au travail de la conscience (lettre 24, p. 99). Ou encore, pour justifier l'appui qu'il apporte au candidat de gauche contre le pouvoir, l'auteur utilise la parabole des « *loques rouges* » qu'il met dans son prunier pour éloigner les moineaux (lettre 19).

Plus largement, c'est au concret, aux réalités les plus courantes de la vie quotidienne, et d'abord au visuel qu'il emprunte pour faire passer de façon vivante son message. Ainsi les deux pôles de la vie politique sont-ils transposés sous les espèces alimentaires du « *vinaig' d'Orléans* » et du « *bon vin de Bordeaux* ». La vie rustique est régulièrement mise à contribution, notamment sous la forme d'un oignon, retrouvé dans une centurie de Nostradamus, et qui permet des variations sur le lys, la tulipe (qui rime si bien avec Flipe), le roi-jardinier, etc.

Souvent il n'hésite pas à se faire pédagogue, soit à l'aide de périphrases soit en fournissant l'explication en marge ou dans le corps du texte. Il joue aussi sur les guillemets, les italiques, les possibilités typographiques pour attirer l'attention du public sur une allusion ou souligner une valeur autonymique. Son texte est ainsi doublé en permanence d'une activité métalinguistique qui contribue sans doute, par-delà ses intentions politiques immédiates, à former un public fraîchement acquis à la lecture des gazettes.

c. *Le travestissement.* — Cette préoccupation pédagogique d'éclaircissement se double d'un mouvement inverse de travestissement littéraire, ne serait-ce que par le mode d'accès par un périphrase foisonnant. Élément le plus en évidence de ce dispositif : le complexe hétéronymique, avec l'exhibition d'un double masque, le pseudonyme étant flanqué d'un sobriquet. À quoi répondent les doublets tautologiques de Nicodème Lustucru et Magister Chrysostome (Carion cite, parmi ses saints préférés, *saint Jeain Bouqu' d'or* [lettre 5, p. 26]) qui renchérisent sur le thème central de la crédulité humaine. Le pseudonyme de Flippe n'est pas sans enseignement non plus : l'avocat de

Carion a beau jeu d'expliquer aux jurés qu'il s'agit d'un des prénoms les plus répandus dans les campagnes de l'époque. Les partenaires locaux font montre d'une fantaisie plus discrète, corrélative à leur anonymat, lourde d'autres implications, en signant « *Tertous chés geains d'no aindro* » [toute la population du village]. Cet endroit utopique, c'est le Cambrésis substitué à Cambrai, la campagne à la ville, et, si l'on veut poursuivre le paradigme des substitutions, le picard au français, ou encore le paysan au journaliste. Car le travestissement fondamental reste avant tout celui de l'auteur.

Bien entendu, personne n'est dupe. Carion manie toute la panoplie de l'énonciation avec un art consommé, multipliant les prises en charge des énoncés : citations rapportées, signes typographiques, passage par le filtre de la culture populaire, fausse naïveté, bref tous les instruments de la distanciation et de l'ironie. Chacun en fait sa propre lecture, le couronnement du système se situant lors de l'explication de texte contradictoire du jugement. La maestria du pamphlétaire donne ici le tournis et l'on perçoit une allégresse qui se teinte parfois de perversité. On fournira pour preuve de cette disposition cette invraisemblable histoire de provocation en duel où il piège son adversaire potentiel pour lui faire porter la responsabilité, en l'interpelant oralement, devant témoins, puis par libelle, jouant alors, comme s'en plaint sa victime effarée, sur un usage ambigu du « *guillemettage* »⁵⁶.

Enfin, le mensonge sur les origines dépasse la fiction habituelle au genre épistolaire pour puiser une nouvelle légitimité dans la théorie romantique des origines populaires de la littérature. L'auteur s'en empare avec jubilation dans sa préface :

« Maintenant, vous dire ce que c'est que Jérôme Pleumecoq, le village qui lui a donné le jour : ce serait chose difficile pour moi. S'il faut avouer ma pensée, je soupçonne qu'à l'exemple de l'immortel auteur de l'Illiade et l'Odyssée, l'Homère du patois, comme j'ai cru pouvoir le nommer, est un être multiple, et que semblable au génie du vieux Mélégisène, son génie s'est accru de celui de plus d'un rhapsode » (p. xv).

C'est donc le peuple (entendez le monde paysan) qui parle par la bouche d'or (la vraie cette fois) de Jérôme Pleumecoq. Ce langage de la vérité, ce discours authentique ne peut se proférer que dans la langue du peuple : dans son patois naïf d'où sortiront tout armés les discours décapants du bon sens et la voix vengeresse de la Vérité.

V. UN GESTE FONDATEUR.

1. *Le choix du picard.* — Le choix du picard soulève toute une série de questions d'ordre à la fois littéraire et sociolinguistique ; il conditionne en tout cas la diffusion et la réception de l'œuvre de façon inextricable.

56. Voir ci-dessus, note 31.

En l'occurrence, il semble doublement original au plan littéraire. D'abord parce qu'il n'existe pas de tradition dialectale répertoriée à Cambrai même⁵⁷ ; ensuite parce qu'il s'agit quasiment de la première parution d'un texte en picard par voie de presse⁵⁸. Mais les indications sociolinguistiques sont d'importance également. Ainsi l'entreprise de Carion semble attester que la bourgeoisie cambrésienne de la première moitié du siècle est encore facilement bilingue, au moins de façon passive. Le plus plausible reste que la situation linguistique de cette ville, aujourd'hui encore réputée à la fois « bourgeoise » et « rurale », se définissait par une présence massive, sinon quasi exclusive, du picard en milieu populaire, impliquant un minimum de connaissance passive, de familiarité, de la part de la bourgeoisie locale à son contact⁵⁹. Quelques indices pêchés dans notre dossier vont dans ce sens. D'abord la précocité de cette picardisation des élites : Henri Carion quitte sa ville natale pour Paris dès la sortie du collège et rédige son premier texte en patois deux ans après son retour ; il faut donc qu'il en ait été imprégné dès l'enfance. Ensuite la publication par le père, en 1806, des *Étrennes camberlottes* (en français) à destination de la Société d'émulation, où le titre renvoie doublement au patois, par le substantif où l'on peut lire une allusion aux *Étrennes tourquennoises* de Brûle-Maison, et par le clin d'œil de l'épithète. Ainsi le patois pouvait-il être utilisé comme signe de connivence entre notables dès cette époque. Ajoutons que la charge de commissaire de police exercée par le même Henri Carion sous la Restauration impliquait une familiarité quotidienne avec le parler des « classes dangereuses » cambrésiennes. Il est impossible d'en connaître précisément les retombées dans l'éducation d'Henri Carion le Jeune, mais il serait bien étonnant qu'elles aient été inexistantes. Pour ce qui est de l'idée d'écrire en dialecte, pratique transgressive, elle suppose un précurseur. La filiation ici est toute trouvée avec le fameux chevalier de La Basse Mouturie, véritable propriétaire du journal, dont il est aussi la figure tutélaire : ce gentilhomme, correspondant de Hécart, se plaisait à écrire en patois⁶⁰.

Le lectorat naturel de Carion se situait par nécessité parmi les couches à la fois déjà alphabétisées et encore picardophones, autrement dit les classes moyennes au sens le plus large : artisans, commerçants, agriculteurs, pourvus

57. C'est d'ailleurs ce que confirme C. Guerlin de Guer au moment où il mène son enquête. On ne tiendra pas compte ici de la version de la *Parabole de l'enfant prodigue* de l'enquête ministérielle de 1807, puisqu'il s'agit d'une œuvre de commande. On peut bien entendu supposer l'existence de chansons locales imprimées.

58. L'antériorité absolue revient toutefois aux « Vers picards » publiés dans le *Mercur de France* en février 1750.

59. Sur cette problématique, voir l'analyse menée sur Arras, citée en bien des points comparable à Cambrai, par J. Landrecies, *Le patois sous le beffroi : culture populaire et curiosité des élites à Arras au XIX^e siècle*, dans *Arras. le savoir et la curiosité. aspects de la vie culturelle dans une ville-préfecture au XIX^e siècle*, Arras, 2000 (*Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 6^e sér., t. 3), p. 311-328.

60. F. Carton, *François Cottignies dit Brûle-Maison (1648-1740). Chansons et pasquilles*, Arras, 1965, p. 73.

d'un minimum d'aisance, rentiers, petits entrepreneurs, petits notables, ecclésiastiques et fonctionnaires de rang intermédiaire, etc. Le public des classes dominantes francophones, restreint mais motivé par la curiosité, pouvait compenser son handicap en se faisant lire et traduire oralement par des relations locales. À l'autre extrémité de l'éventail, les masses les plus misérables ne devaient bénéficier que d'un écho bien plus maigre de cette actualité inattendue, mais il ne faut pas tenir pour nul leur désir d'information. Le public populaire, selon *L'Émancipateur* bien entendu, hante la salle des audiences ou se presse à la sortie du tribunal. Sa participation, qui constitue un enjeu politique décisif, renvoie à la question de la vitalité du picard, débattue lors des procès. Pour se sortir d'affaire, l'avocat général a en effet pris le risque de lire la traduction, commise par le juge d'instruction de Cambrai (à l'origine malheureusement non précisée), d'une partie décisive de l'épître incriminée ; or cette traduction se révèle truffée de bourdes ⁶¹... Et le journal de mettre les rieurs de son côté avant de conclure :

« Le patois n'est pas une langue morte, on le parle dans les campagnes, on le comprend même dans les salons ⁶². Le but de *L'Émancipateur* en employant le patois est de mettre la politique à la portée des ouvriers et des paysans : les délits commis dans cet idiome sont donc doublement dangereux » (p. 162).

Ces deux phrases sont d'une importance capitale. Si le picard a bien peu été utilisé dans les joutes politiques, il est tout à fait exceptionnel qu'il ait constitué en lui-même et le vecteur et l'enjeu propre du débat. Attitude démagogique du journal ? Il est difficile de trancher vraiment, sauf à faire observer que cette tentative n'a jamais constitué qu'une manœuvre des plus secondaires dans la stratégie du journal. Mais on peut y voir sans risque d'erreur un pied-de-nez à l'idéologie jacobine.

L'élargissement du lectorat, aux plans social et géographique, risquait de poser quelques problèmes en matière d'intelligibilité du picard. Mais la forme feuilletonesque implique la brièveté et surtout l'usage de la prose, facteurs de simplification. À l'occasion, l'auteur intervient pour un éclaircissement ponctuel, toujours au plan lexical et sous forme de traduction en note, nous fournissant indirectement de précieuses indications d'usage (ainsi par exemple pour le mot « *rinqueter* », au sens de « ramasser, glaner », mot rural). La publicité de l'ouvrage indique aussi qu'une feuille contenant les principales difficultés était jointe à chaque exemplaire : malheureusement ce type de document est toujours le premier à disparaître. À en croire les comptes rendus du journal, l'auditoire des procès manifestait clairement sa compréhension à la lecture des pièces à conviction, mais les fous rires ne prouvent pas pour autant que le public n'ait rencontré aucune difficulté de détail. La même remarque peut

61. Ce qui nous vaut au passage une leçon sur le démonstratif-article « à *ch'roi* », traduit malencontreusement « à ce roi » (p. 142) et l'explication sur la polysémie de « *esbigner* ». L'exemple le plus surprenant étant le picard « *tiaut* » [petit], traduit par... « chrétien » (p. 158) !

62. Allusion à un magistrat local qui lit ces lettres avec un tel naturel que les dames s'en trouvent mal de plaisir (préface, p. XVI).

s'appliquer au public des salons s'étranglant de plaisir à la lecture orale du journal (préface, p. xvi). C'est que le rire peut naître aussi en l'occurrence de la musique dialectale, du décalage social, de l'effet d'étrangeté sans impliquer une compréhension intégrale des finesses du texte.

Cette anecdote nous donne l'une des clés du succès du comique des *Épistoles* à travers les diverses couches de la société. Elle nous fait constater aussi que la difficulté du déchiffrement du picard a dû bien souvent être compensée par la pratique alors très vivante de la lecture orale en public, pratique populaire en ce qui concerne la presse, pratique cultivée en ce qui concerne les lettres. L'exemple ultime nous en est fourni par la prestation opérée par un royaliste cambrésien lisant les aventures de Jérôme Pleumecoq à la duchesse de Berry : « J'ai été fort étonnée de la facilité avec laquelle S.A.R. a su déchiffrer le patois de ce bon Jérôme. Je vous assure que j'ai eu peu de mots à traduire... » (lettre 34, p. 131). Flagornerie de courtisan peut-être, mais on peut invoquer comme facteur favorable de compréhension l'archaïsme notoire des pratiques langagières des milieux légitimistes.

On a bien entendu affaire à un choix diglossique, le picard faisant l'affaire tant pour le genre bas du feuilleton que pour le ton burlesque. Mais cette diglossie ne se retrouve guère à l'intérieur de l'œuvre, comme à l'ordinaire, dans le balancement entre récits et discours et dans le bilinguisme des dialogues. Le texte est écrit uniment en picard, fait rare pour un texte d'une certaine ampleur, et c'est ainsi que patoisent saint Agrappart, le diable, Charles X et le Conseil des ministres. Parlent français les Parisiens (notamment les titis) et les juges, ce qui nécessite le recours à un traducteur. La distance extralinguistique est assez grande pour que le héros soit pris à « *Fontainebiau* » pour un prince allemand à cause de son « *parlache* ». Jérôme Pleumecoq considère quant à lui tout ce qui est germanique comme « *flahute* » [flamand] (lettre 16). La démarche de Carion est une fois de plus intéressante. En rendant Charles X aussi bien que le diable picardophones, il pousse jusqu'au bout son choix littéraire : son texte y gagne en homogénéité et en drôlerie. En même temps, il témoigne d'une grande liberté d'esprit et montre qu'il n'est pas paralysé par la peur du crime de lèse-majesté ou plus exactement qu'il estime qu'il n'y a pas irrévérence. Il échappe à la tyrannie de la codification littéraire du picard pour la bonne raison qu'il la précède, mais il semble nous indiquer que l'intériorisation de l'indignité du picard n'est pas encore pleinement accomplie à cette époque. Enfin on perçoit aussi une distribution idéologique des langues : le juge parisien étant incapable de comprendre l'idiome de Jérôme Pleumecoq, on lui octroie comme interprète M. Trognon, (authentique) précepteur du duc de Montpensier, qui, lui, parle latin et grec (lettre 12).

La situation de toute façon était mûre. L'affirmation romantique avait enfin produit ses premiers fruits picards deux années auparavant ⁶³, avec la publica-

63. Sur cette problématique de l'éclosion des lettres picardes sous le romantisme, voir J. Landrecies, *Le romantisme décalé...*

tion simultanée de la troisième édition du *Lexique rouchi-français* de Hécart et des *Scènes populaires* de Henri Delmotte ⁶⁴. Le premier, qui traite du parler de Valenciennes, était connu de Carion qui le cite dans ses *Épistoles* (lettre 21, p. 16), mais c'est un lexique, pas une œuvre littéraire. Le second en revanche, élaboré à Mons, convient mieux en termes d'influence et soulève la question intéressante de la circulation de ce type d'œuvres entre les deux royaumes. L'existence de relations culturelles entre les deux villes est attestée par l'accueil réservé au poète ouvrier montois Antoine Claësse à Cambrai ⁶⁵, mais un peu plus tardivement, en 1850. Cependant la création, en 1846, du premier almanach dialectal belge, par l'abbé Letellier, successeur de Delmotte, six années après celui de Carion, semble bien indiquer en sens inverse un véritable échange d'influences entre les deux cités.

Ainsi les *L'z'Épistoles kaimberlottes* arrivent-elles manifestement à leur heure dans le champ jusqu'alors bien clairsemé de la littérature dialectale du nord de la France. Mais leur mode de diffusion correspond lui aussi de façon remarquable aux évolutions contemporaines de la littérature populaire en français. En effet, 1836 est également l'année où le roman-feuilleton triomphe en France. La concordance peut sembler trop précise pour avoir eu le temps d'être efficiente, mais les journaux cambrésiens empruntaient directement à leurs confrères de la capitale des éléments importants comme les « Premiers Paris » et même les éditoriaux qu'ils proposaient tels quels à leurs lecteurs ⁶⁶. La simultanéité peut donc être retenue. Qui plus est, Henri Carion avait eu sous les yeux un exemple éclatant de ce type de réussite avec Samuel Berthoud, qui s'était illustré dès 1828, dans sa *Gazette de Cambrai*, avec des textes narratifs, bien plus brefs il est vrai que les romans-feuilletons qui allaient suivre ⁶⁷. En tout cas, le succès de ses productions lui avait valu d'être appelé dans la capitale par Émile de Girardin et de travailler dans les périodiques les plus en vogue du moment ⁶⁸. Il n'est donc en rien étonnant que Henri Carion ait songé à tirer parti de cette pratique nouvelle aux résultats spectaculaires. On peut ainsi poser que c'est aussi dans le sillage de son compatriote, et sans doute rival et modèle

64. Henri Delmotte, *Scènes populaires montoises d'Anatole-Octav'Prudhomme*, Mons, 1834.

65. *Ovation au poète montois Antoine Claësse par une réunion de littérateurs et d'artistes cambrésiens*, [signée H. C.], Cambrai, 1850, 16 p. ; en l'occurrence, le poète-ouvrier montois rend la politesse aux Cambrésiens (p. 1) : les échanges sont donc clairement attestés à cette date. Par ailleurs Carion, avant de dévider ses *Couplets à l'auteur de l'Armonaque de Mons*, précise avec une fausse ingénuité : « C'est un almanach en patois du pays tel que celui qui a été publié à Cambrai, sous le titre de *Arména d'Jérôme Pleumecoq dit ch'Fissiau* » (p. 12). La formulation est ambiguë : similitude ou filiation ? Par ailleurs, on a vu dans le descriptif qu'il ne s'agissait pas en réalité d'un almanach en dialecte.

66. L. Trénard, *Aux origines de la déchristianisation...*, p. 413.

67. Les textes de Berthoud parus en feuilletons, « reproduits avec empressement par les journaux de Paris » (selon le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. II/1, p. 618, « Berthoud »), seront réunis en volumes sous les titres *Chroniques et traditions surnaturelles de la Flandre*, Paris, 1831-1834, 3 vol., 395-384-360 p.

68. *La Presse, Le Siècle, La Mode* ; par ailleurs Berthoud était devenu rédacteur en chef du *Musée des familles*.

implicite ⁶⁹, que Carion s'inscrit délibérément : n'oublions pas que c'est bien le mot « feuilleton » qu'il utilise à propos des aventures de Jérôme Pleumecoq.

Et, de fait, l'aventure des *Épistoles* rappelle, toutes proportions gardées, ce qui advint aux journaux qui pratiquèrent avec succès l'insertion de romans-feuilletons : augmentation des tirages et de l'audience, certains clients s'abonnant au journal simplement pour le feuilleton, y compris les adversaires politiques (préface, p. xvi), interactivité très forte entre les lecteurs et le journal avec notamment une demande pressante du public... L'édition en recueil, proposée timidement par l'auteur à la lettre 11, s'est déjà concrétisée avec enthousiasme dès la lettre 26.

Au total, les aventures du cousin Flippe par leur date comme par leur mode de publication constituent sans aucun doute une des œuvres picardes qui ont connu l'écho le plus large et le plus immédiat. À quoi on peut ajouter l'ampleur de la diffusion géographique, les recueils portant régulièrement les mentions de Cambrai, Arras, Douai et Lille, ce qui correspond aux bureaux centraux dont disposait *L'Émancipateur*, mais masque la diffusion en réalité beaucoup plus fine du journal. Ce dernier précise en effet que l'on peut se procurer la feuille ou souscrire un abonnement au choix par l'un des deux réseaux suivants : la poste, à Montreuil, Boulogne, Avesnes, Dunkerque, Hazebrouk, ou les libraires, à Arras (Topino), Saint-Omer (Baclé), Saint-Pol (Massias), Lille (Vanackère père), Douai (Bétrémieux), Valenciennes (Giard) et bien entendu Cambrai (au journal mais aussi chez Hatu et chez la V^{ve} Giard) ; pour Béthune le correspondant est le bureau de *La Revue artésienne*. On voit ainsi apparaître au passage quelques-uns des noms les plus réputés de la librairie régionale : Giard, Topino, Vanackère. Enfin, autre instrument de notoriété, *L'Émancipateur* dispose de deux points de vente et d'abonnements à Paris : l'Office-Correspondance (place de la Bourse) et chez Destrille (rue Caillou).

Ainsi le système d'appellations provinciales du journal (« Flandres, Artois, Cambrésis ») recouvre-t-il en fait la réalité plus moderne du « Nord-Pas-de-Calais », opération facilitée par l'habituelle inclusion abusive du Hainaut dans la Flandre.

En tout cas, en dépit de l'ampleur géographique de cette diffusion, Carion n'a pas jugé bon de modifier son picard cambrésien, pourtant très typé, de le standardiser ou, tentation plus réalisable, de le franciser. Ce problème de l'intelligibilité entre cités et régions voisines n'est jamais évoqué et on tient donc là un indice de la bonne intercompréhension d'un document écrit entre les différentes zones du domaine à une époque relativement reculée.

2. *La postérité.* — Le retentissement des *Épistoles*, ou du moins celui des démêlés de *L'Émancipateur* avec la justice, fut grand dans la région et connu

69. Berthoud était passé du camp légitimiste au camp orléaniste. On a vu, dans sa biographie (ci-dessus, note 10), qu'il ne pouvait que représenter tout ce à quoi aspirait Carion. Mais la compétition n'était même pas envisageable.

des échos au-delà. « Homère du patois », « nouveau Brûle-Masonne » (préface, p. xv), telles sont les épithètes par lesquelles l'auteur se désigne lui-même avec humour. Reste à comprendre les raisons de l'abandon.

On en est réduit ici aux hypothèses, avec parfois l'impression que Carion est dépassé par son succès et que, une fois gagnés ses procès, il juge le personnage de Pleumecoq envahissant. Sans doute faut-il tenir compte des déceptions politiques et de l'instabilité de l'auteur. Lorsqu'il reprend la tradition interrompue en 1852, il évoque ses débuts sur le thème des espoirs et des énergies envolés de la jeunesse... Il semble bien que la référence à Jérôme Pleumecoq ne constitue plus guère qu'une accroche commerciale, sans motivation véritable. Autre hypothèse enfin : le refus de se laisser enfermer dans le rôle d'un comique patoisant qui ne correspondait ni à ses ambitions ni au fond de son caractère.

En tout cas, Carion aurait pu se vanter d'avoir fait école. Sans parler des contrefaçons qui pullulent à l'époque des procès, selon ses dires, vont paraître toute une série de recueils épistolaires qui se situent incontestablement dans son sillage direct, à commencer, dès 1840, par les *Lettres picardes* que Pierre-Louis Pinguet publie sous le pseudonyme de « Gosseu » (le moqueur) dans *Le Guetteur de Saint-Quentin*⁷⁰. Ces lettres, moins enlevées que celles de son prédécesseur, ne manquent pas pour autant de qualités. Elles seront rapidement réunies elles aussi en recueil. Républicain farouche, Pinguet poursuivra son œuvre de façon intermittente jusqu'en 1869. Il aura un pâle continuateur, Louis Lemaire, commissaire de police de son état, conservateur chrétien, qui fera paraître dans le *Journal de Saint-Quentin*, sous le titre de *Nouvelles lettres picardes*, une vingtaine de lettres dans les années 1848-1849, signées du pseudonyme de Jean-Louis Gosseu (d'Esclinchy)⁷¹. Toujours en 1848, à Abbeville, apparaît un autre pamphlétaire, Clément Paillard, alias Jacques Croedur, qui, dans *L'Abbevillois*, défend avec virulence ses opinions bonapartistes. Si sa production fut brève, elle n'en a pas moins marqué les esprits et le personnage de Croedur, qui a connu de nombreux avatars (une demi-douzaine de continuateurs ont repris le héros), perdure toujours dans le Ponthieu, notamment sous forme de bandes dessinées.

Voilà pour la lignée la plus évidente. On peut très certainement y adjoindre l'un des plus grands auteurs picards, Hector Crinon, engagé dans le camp conservateur, qui publia ses premières *Satires picardes* dans les années 1850 dans *Le journal de Péronne*⁷².

La postérité immédiate de Carion a donc été abondante, mais elle a connu des limitations bien précises. Historiques d'abord, avec deux flambées bien distinctes : l'imitation immédiate (Pinguet en 1840) et l'effervescence de 1848. Géo-

70. P.-L. Pinguet, *Lettres picardes par Pierre-Louis Gosseu, paysan de Vermand, suivies de la Grande complainte en 92 couplets, sur la translation des cendres de Napoléon...*, Saint-Quentin, 1841.

71. J.-L. Gosseu, *Nouvelles lettres picardes*, éd. R. Debric, Amiens, 1986.

72. H. Crinon, *Satires picardes*, Péronne, 1863.

graphiques ensuite, car elle apparaît aux marges du domaine : Abbeville, le Vermandois, Mons peut-être, d'une autre manière, pour l'almanach. Or on était en droit d'espérer d'autres prolongements, le pamphlet par ses caractéristiques de vivacité et de causticité correspondant bien au génie que l'on prête au picard. La censure du Second Empire a peut-être joué ici son office d'éteignoir. Mais les rapports du picard et de la politique restent encore bien mal connus à ce jour.

Pourtant, à y regarder de plus près, on constate que *L'z'Épistoles* ont joué le rôle d'un véritable embrayeur. D'abord en attirant lors de leur parution l'attention sur le picard de façon favorable. Mais surtout, passée la mode ou la possibilité du pamphlet en vernaculaire, est restée l'installation du picard dans la presse et c'est en quoi elles ont accompli un geste fondateur. Aujourd'hui encore, les journaux locaux, aussi bien dans les zones fortement urbanisées que dans les plus rurales, proposent, en général de façon hebdomadaire, une rubrique patoisante, sous forme d'historiette, de blague ou, bien souvent, de chronique. Entre le confinement dans l'édition d'almanachs et de feuilles volantes et la publication d'œuvres littéraires plus ambitieuses en volumes, la parution par voie de presse a donc installé la production picarde dans l'actualité et la modernité.

* * *

En conclusion, on pourrait dans un premier temps souscrire au verdict de C. Guerlin de Guer : « Henry Carion est bien digne de survivre, comme polémiste de talent, et comme patoisant de grand mérite. » Inutile de revenir sur les qualités intrinsèques de l'œuvre, si ce n'est peut-être pour en souligner, par contraste avec la production patoisante ordinaire, l'un de ses atouts majeurs : la complexité. On a vu aussi que l'on pouvait *in fine* dépasser le statisme d'une simple monographie en la replaçant dans ses perspectives diachronique et paradigmatique. La chose ici est aisée ; encore faut-il ne pas perdre de vue que des œuvres comme celles de Pinguet, de Croedur et autres n'ont jamais fait l'objet d'études poussées, et que ce n'est que lorsque celles-ci auront été menées à bien que l'on pourra évaluer sûrement l'influence réelle de Carion ⁷³. Mais lui donner un rôle d'initiateur pose une problématique cruciale qui nous interroge plus directement, celle des origines. *Les Épistoles* constituent le chef-d'œuvre inaugural de la littérature picarde moderne. Y avait-il là la moindre nécessité ? Dans la combinaison complexe qui donne naissance à l'œuvre (un lieu, une époque, un individu...), dans quelles proportions ont joué ces divers éléments ?

Cambrai occupe une place particulière dans l'espace picard, aux confluences des anciennes et des nouvelles circonscriptions, évêchés et départements. C'est une ville sans doute plus en symbiose avec son plat-pays rural que les autres villes des anciens Pays-Bas français, et l'on détient ici une des premières clés du

73. Voir toutefois les présentations de R. Debric, dans *Pierre-Louis Gosseu, écrivain picard*, Amiens, 1980, et dans J.-L. Gosseu, *Nouvelles lettres picardes...*

succès. L'auteur, qui n'est pas le poète-philosophe rural qu'il soutient être, n'appartient pas non plus strictement à la cohorte des chantres patoisants urbains, mais il participe des deux, Cambrai plus le Cambrésis en quelque sorte. Mais l'espace se dilate encore avec le vaste arrière-plan de la zone de chalandage de *L'Émancipateur* : Flandres, Hainaut, Artois... Plus intéressant encore, Paris aura joué un rôle constant dans cette histoire, Jérôme ne cessant d'y partir ou d'en revenir. On y lit bien entendu les tribulations malchanceuses de l'auteur ; mais l'important n'est pas là, il est dans le fait que cette aventure patoise ne se déroule pas uniquement à Cambrai et dans le Cambrésis, mais tout autant dans le trajet Cambrai-Paris et retour. L'utilisation du dialecte ne la confine donc pas au local ou au régional, mais s'ouvre constamment sur le national et ce brassage, cette animation inattendue, contribuent à la fraîcheur et l'originalité de l'œuvre. Ainsi, si le lieu de naissance n'a rien de décisif, l'élargissement du contenu à d'autres horizons que ceux de la petite patrie est de son côté bien plus efficace.

L'importance de l'époque est plus sensible encore. Question d'esprit du temps, bien entendu, avec le triomphe du romantisme, favorable aux patois. Mais question aussi de contexte politique, qui voit le parti légitimiste mettre toute son énergie et sa hargne à harceler en vain le pouvoir par voie de presse en province comme à Paris. Cette période fournit de nouvelles possibilités d'expression, et tout particulièrement un nouveau média : la littérature picarde peut alors plus facilement s'extraire de sa gangue orale, dans la première moitié du XIX^e siècle, comme un peu partout ailleurs en France, avec simplement un léger décalage. On notera toutefois dans le cas présent la contradiction interne à la démarche de Carion, qui mène un combat idéologique et culturel d'arrière-garde contre le passage irréversible de la France d'Ancien Régime à la France moderne, mais par le biais de média (presse départementale, feuilleton) et de forme (le dialecte) nouveaux.

Mais l'élément déterminant de notre problématique de la création revient, comme on peut bien s'y attendre, à la personnalité de l'écrivain. Elle est ici hors du commun. Sans forcer le trait, on peut dire que l'on a affaire à un personnage de roman, balzacien bien entendu⁷⁴. Ce qui n'empêche que Carion se rattache aux auteurs dialectaux par plusieurs de leurs caractéristiques les plus fréquentes. Ce lettré (mais il existe un autre camp, composé d'autodidactes) est un érudit local, un « antiquaire » attaché par toutes sortes de liens à sa cité et son « pays ». Mais c'est aussi un polygraphe, qui n'accorde visiblement pas d'importance particulière à ses œuvres dialectales et cherche la gloire bien ailleurs. Enfin, plus largement, c'est un touche-à-tout, esprit mobile et entreprenant, toujours prêt à de nouvelles expérimentations. Par tous ces traits, cet excentrique s'accorde à la foule nombreuse de ses successeurs patoisants.

74. Il y a dans ce cliché plus qu'une facile analogie romanesque en termes de psychologie. Nombreux sont les motifs typiquement balzaciens dans cette biographie : journalisme, imprimerie, banque, spéculation, faillites...

S'éclaire alors le choix du dialecte. Dans l'esprit de l'auteur, le picard ne constituait qu'une arme nouvelle, apte à attirer l'attention sur sa personne et son journal et censée lui concilier les bonnes grâces de l'électorat, dans son double combat : pour la cause légitimiste en général et pour sa propre élection à la Chambre en particulier, les procès de leur côté permettant d'asseoir la notoriété de l'auteur. Or il ne parvint pas à dépasser le stade de la candidature à la candidature et l'abandon du patois correspond tout bonnement à la déception politique, de façon apparente en tout cas lors du bref retour de 1852. Calcul politique, option idéologique, posture esthétique aussi. S'opposant à Nicodème Lustucru qui lui conseille d'abandonner son patois pour se mettre à la mode de Paris, Jérôme déclare : « *Ch'é chou ki fait que ch'ti qui s'ra sache, ki wardra, comme mi, sain viu parlache et sain viu capiau* » [c'est pour cette raison que le sage sera celui qui, comme moi, gardera son vieux parler et son vieux chapeau] (lettre 24, p. 100). Toujours la posture du hobereau.

Au total, c'est cette perception des *Épistoles* comme une simple opération d'actualité et non comme un œuvre littéraire qui explique son occultation pendant près d'un siècle et demi. La référence dès la première page à « la langue des trouvères » correspond sans doute bien plus au besoin d'une caution qu'au souci d'édifier une nouvelle littérature, même si la parution en volume semblerait indiquer quelque prétention de cet ordre. L'ambition de l'auteur quant à sa propre création reste de toute manière des plus confuses. Les annonces du recueil parues dans le journal à la fin de 1838 sont par exemple ainsi libellées ⁷⁵ : « Ces essais sur l'ancien dialecte roman du Cambrésis, dans lequel ont été écrites la plupart des œuvres de nos trouvères, offrent une étude curieuse de linguistique, sous l'attrait piquant de la politique du jour. » Ainsi *L'z'Épistoles...* sont-elles d'abord définies comme des « essais sur l'ancien dialecte roman »... De quelque côté qu'on la prenne, cette définition incohérente n'indique pas en tout cas une véritable perspective littéraire.

N'empêche que Carion a su, avec une apparente facilité, tirer les meilleurs effets stylistiques de l'instrument dont il s'était emparé provisoirement. En utilisant sa formation de lettré et sa connaissance de la culture populaire du lieu, langue et mœurs tout ensemble, en traitant de politique de façon vivante et imagée, en entraînant ses lecteurs et le pouvoir dans une étonnante partie de cache-cache, en se jouant avec virtuosité des difficultés de la polyphonie énonciative, il a construit une œuvre animée, éclatée, baroque, d'une complexité sans précédent ⁷⁶. Son antériorité, son rôle de modèle pour toute une génération d'épistoliers, l'originalité féconde de son mode de diffusion lui accordent une place décisive dans l'histoire des lettres picardes.

Jacques LANDRECIES.

75. Annonces des 2 décembre et 13 décembre 1838, rez-de-chaussée de quatrième page.

76. Elle apparaît entre autres comme un modèle d'illustration des théories de Mikhaïl Bakhtine.